

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$6 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

L'ENTENTE RUSSO-TURQUE

Sa répercussion sur le problème des Indes — Conséquences canadiennes possibles

Les dépêches nous apprennent que le Journal de Genève vient de publier le texte du traité intervenu entre Lénine, au nom de la Russie rouge, et Moustapha Kemal, le chef des nationalistes turcs. L'accord comporterait entre autres un effort pour la libération du joug européen de pays comme l'Inde, l'Egypte, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

C'est, naturellement, le cas de l'Inde et de l'Egypte qui a pour nous l'intérêt politique le plus immédiat, les deux pays relevant de notre métropole; c'est là aussi qu'il paraît y avoir le plus de probabilités d'une prise d'armes prochaine. On sait, en gros, l'énorme mouvement qui s'est produit en Egypte ces derniers temps; du côté des Indes, nous n'avons que peu de nouvelles, mais une déclaration faite aux Communes britanniques, voici trois ou quatre semaines, par le secrétaire d'Etat pour les Indes ouvre la porte à toutes les suppositions. Celui-ci, dans un langage dont le laconisme même souligne la gravité, a déclaré que la situation aux Indes est sérieuse et que les autorités locales ont été autorisées à prendre toutes les mesures nécessaires pour y faire face. Depuis, pas un mot et ce silence ne laisse pas d'être singulièrement impressionnant.

Au fond de toute cette situation, il y a l'antipathie de race, le désir des jaunes de se débarrasser de la domination blanche. Au témoignage de nombreux voyageurs, cela est général. Chez les nègres même du centre de l'Afrique, ce sentiment se manifeste. — Combien de temps faudra-t-il pour que ces gens songent à mettre les blancs dehors? demandions-nous récemment à un missionnaire qui a passé là-bas plus de quinze années. Il sourit, ajoutant: Il y a longtemps qu'ils y pensent et un jeune homme, plus ou moins élevé à l'europpéenne, me disait il y a quelque temps: Mais quand donc apprendrons-nous, nous aussi, à faire des fusils?

La victoire des Japonais sur les Russes, la défaite des troupes anglaises par les Turcs à Kout-el-Amara, ont stimulé l'orgueil des races de couleurs et leur impatience de toute domination étrangère. L'antipathie de race, le désir de l'émancipation politique, se sont compliqués d'une très grave question religieuse. Le traité turc a soulevé dans le monde musulman de violentes protestations.

C'est par l'utilisation qu'elle peut faire de toute cette matière inflammable que l'entente russo-turque prend une importance si considérable. En réalité, si les nations européennes ne trouvent pas le moyen de circonscrive l'incendie, l'aventure qui s'annonce peut être le commencement d'une révolution qui bouleversera l'équilibre des forces universelles. L'Asie peut redevenir, comme jadis, le grand facteur de la politique mondiale. Mais, sans regarder aussi loin, il faut bien constater que, si les Russes et les nationalistes turcs prêtent réellement aux Egyptiens et aux Indiens l'appui de leurs forces et de leur organisation militaire, cela peut avoir pour l'Empire britannique des conséquences immédiates d'une extrême gravité.

Conséquences que les hommes politiques anglais ont forcément envisagées depuis longtemps. Et ceci nous ramène à nos petites affaires canadiennes. Il y eut un temps où les Canadiens n'auraient pas songé à se demander quelle répercussion pouvaient avoir sur leur vie les événements d'Asie. Mais, depuis que nos soldats ont figuré en Afrique, en Europe et en Asie, il n'est plus permis de manifester un tel désintérêt. Nous avons trop de raisons, sonantes et sanglantes, de savoir ce que peut nous coûter une saute de politique extérieure. Et, du côté des Indes particulièrement, nous avons toutes les raisons de prévoir une nouvelle et coûteuse demande d'intervention.

Les précédents de l'Afrique-Sud et de l'Europe sont là, et les besoins de la métropole seront plus pressants que jamais. L'Irlande, qui lui fournissait tant de soldats, n'en donne plus et l'armée d'occupation y tient peut-être cent cinquante mille hommes; les ouvriers britanniques, comme ceux de toute l'Europe, ne sont point pressés de recommencer la guerre. Dans ces conditions il est inévitable qu'on songe aux terrains de recrutement coloniaux. Et c'est à quoi, voici plusieurs mois déjà, pensait un haut fonctionnaire anglais, de retour d'Orient, quand il disait à des hommes politiques de notre province: En cas d'insurrection aux Indes, croyez-vous que nous pourrions compter sur le concours de troupes canadiennes?...

Par où l'on voit que l'entente russo-turque peut avoir pour nous de grosses conséquences et qu'il n'est ni très prudent, ni très pratique, de s'abandonner dans l'exclusive contemplation des problèmes tarifaires. La politique extérieure compte pour quelque chose aussi.

N'attendons point, pour y songer, d'être face à face avec la nouvelle crise.

Omer HEROUX.

POLITIQUE MUNICIPALE

LA POLICE ET LE SYNDICAT. — AGGRAVATION DE L'IMPOT. — MAISONS DE SANTE ET ECONOMIE MUNICIPALE. — QU'ILS SONT HEUREUX LES CHIENS!

La commission administrative a pris une attitude très franche à l'égard de l'impôt de la police. Nous avons déjà tracé la ligne de conduite que les agents devraient suivre, à notre avis. Nous croyons que les offres d'augmentation de traitement qu'ils ont reçues de la part des autorités municipales sont suffisamment généreuses, étant donné, comme nous le rappelions l'autre jour, qu'ils se trouvent dans une situation privilégiée, à l'abri du chômage et des pertes de temps causées par la maladie. Cependant le métier d'agent est dur et présente certains risques. Inconnus aux autres métiers. Le recrutement n'a pas toujours été facile et les commissaires n'ont pas pu ou su toujours choisir des candidats très dignes, imitant en cela les administrations précédentes. Il est donc possible que le traitement ne soit pas suffisamment élevé. S'il ne l'est pas encore, et si, sous ce rapport, les agents se croient lésés, ils n'ont, encore une fois, qu'à demander la formation d'un tribunal d'arbitrage à sanction obligatoire. Si les commissaires refusent de participer à la formation de ce tribu-

nal ou de se conformer à sa sentence, nous sommes sûr qu'ils auront contre eux le sentiment unanime de la population et devraient céder sous sa pression.

Les policiers peuvent former une union mutuelle entre eux; les commissaires leur reconnaissent ce droit; mais ils ne doivent point s'affilier à des associations qui, un jour ou l'autre, pourraient les attirer dans une grève de sympathie ou les mettre dans la pénible situation de choisir entre les ordres de l'administration et ceux des autorités municipales, d'opter entre leurs devoirs envers les citoyens ou leurs sympathies pour leurs camarades syndicaux en grève.

La taxe foncière est aggravée de cinq sous. Elle pèsera d'un poids lourd sur les propriétaires et d'un poids plus lourd sur les locataires; car il est évident, étant donné la disette des logements, que bon nombre de propriétaires, qui ne sont point scrupuleux, transmettront cette augmentation de cinq sous, en la quintuplant, à leurs locataires. Mais le public acceptera cette nouvelle charge de meilleure grâce que les précédentes, parce qu'il sait qu'elle est destinée tout entière à défrayer l'entretien des malades indigents, dans les hôpitaux. Nos maisons de santé doivent s'agrandir pour faire face à tous les besoins et doivent aussi, afin de se tenir au niveau des progrès des sciences chirurgicales et médicales, améliorer leur matériel, perfectionner leurs laboratoires, etc. Il n'est pas permis d'exposer des vies

humaines par souci de l'économie et il est impossible, au surplus, de compter sur la charité individuelle pour combler les besoins béants des maisons hospitalières.

Mais il nous semble que M. Décarry et ses collègues auraient été bien inspirés en substituant à cette charge une nouvelle taxe sur les endroits d'amusement que nous réclamons depuis longtemps. Nous croyons qu'ils auraient été d'autant mieux avisés de préparer une autre assiette à estimer en fixant une échelle de dix pour cent — par exemple sur la vente des billets — que le gouvernement provincial pourrait être tenté, d'ici peu, de le faire à leur place et de prendre pour son compte le surplus de revenu que la modification de la taxe rapporterait.

Nous sommes heureux des excellents sentiments que les commissaires témoignent envers les hôpitaux, d'autant plus heureux qu'il y a longtemps que nous sollicitons pour ces maisons un traitement plus juste. Mais, qu'on ne fasse point de cadeau en faveur de bon et que le gouvernement municipal ne profite pas de ce qu'il donne enfin des secours qu'il doit depuis longtemps pour essayer de pénétrer dans l'administration de ces maisons, de se substituer aux administrations actuelles qui ont géré ces institutions avec la plus stricte économie; qu'il ne leur cause point de tracasseries, mais qu'il essaie de les imiter.

Le budget vient d'être soumis au conseil municipal. C'est un excellent moment pour faire au échelons une suggestion que, nous en sommes sûrs, ils accepteront. Depuis un temps immémorial — c'est même l'antiquité de cette pratique que l'on invoque en faveur de bon maintien — la ville vote, tous les ans, une somme rondelette (\$2,000) à la Société protectrice des animaux qui se charge de recueillir les chiens errants, paraît-il. Or, contre ce vote nous avons de nombreuses objections qui ont déjà été formulées par M. Antonio Perrault, dans une lettre au Devoir. D'abord, nous nous objectons à ce que la Société protectrice des animaux reçoive plus par exemple que la Society for the Protection of Women and Children parce qu'il est plus utile de secourir les femmes et les enfants que de recueillir les chiens errants, de les faire élever, de leur donner une fonction de la voirie ou de la police et, ensuite, parce que nous croyons que le fait de mettre en tête des œuvres de charité ou même seulement parmi les œuvres d'assistance, une société qui s'occupe des chiens et des chats ou autres estimables quadrupèdes, est de nature à couvrir de ridicule notre ville aux yeux des étrangers sérieux. Ou, ailleurs, chez nous, pourrait-on commettre une aussi grossière confusion, placer sur le même pied les secours aux animaux et ceux aux enfants? Cela pourrait s'expliquer à la rigueur dans une ville dominée par la bête et fautive sensiblerie anglosaxonne, dans une ville où on laisse des enfants crever de froid dehors par des temps où on ouvrirait la porte du living room à un chien; mais dans une ville en majorité française et catholique!...

Louis DUPIRE.

Les petits bas de Noël

Les "petits bas de Noël" viennent de quitter la Crèche de la Miséricorde. Puissent-ils n'y rentrer que gonflés à en crever!

La charité sait parfois donner à ses appels une forme touchante. Les petits bas de Noël sont une délicieuse invention. Ils pénètrent dans un grand nombre de foyers, et leur langage muet est irrésistible à pareille époque. Tantôt ce sont les enfants, tantôt les parents, qui se chargent de les remplir. On y met des sous ou des pièces blanches. Ils font bon accueil à toutes les monnaies, mais, comme ils sont petits, ils ne représentent pas une très grande valeur. On connaît l'institution pour laquelle ils travaillent. C'est de toutes peut-être la plus digne de pitié; elle ouvre ses portes aux petits enfants qui ne connaissent ni leur mère, ni leur père, aux petits êtres nés d'amours condamnables, mais qui ne sont point coupables de la faute de leurs parents. Des religieuses les accueillent, après avoir lavé la souille au front de leur mère, leur ont reconstruit, rempli sur la route du bien. On répète ensuite ces petits à l'apprentissage de la vie qui leur a été dure à leur entrée en ce monde; mais les religieuses sont les plus aimantes des mères parce que de toutes les situations ce sont celles qui ont le plus d'enfants; or, chacun sait que l'amour maternel se développe à mesure que se multiplient les petits êtres sur lesquels il doit s'étendre.

On recevra bien les petits bas de Noël on les brossera généreusement, tellement généreusement que les éternes des petits abandonnés dureront toute l'année. Jamais les œuvres n'ont eu des besoins plus pressants qu'aujourd'hui, et, encore une fois, on ne trouvera nulle part une catégorie d'enfants plus digne de sympathie, ni des mères adoptives dont le dévouement mérite davantage d'être reconnu et aidé. L.-D.

BLOC-NOTES

Suprématie navale

Le Times de Londres s'alarme au sujet de la marine de guerre anglaise. Il écrit dans un de ses derniers numéros que les Etats-Unis et le Japon sont en train de construire

Nos amis nous écrivent...

Nos lecteurs savent que nos amis ont constitué dans plusieurs paroisses des comités de propagande et de souscription. Le président de l'un des comités de campagne nous adresse de Saint-Clet, comté de Soulanges, cette touchante lettre:

Cher Monsieur,

Dans le but d'aider à l'œuvre du Devoir qui travaille, depuis dix ans, par son directeur et ses collaborateurs, à défendre et à conserver nos droits de Canadiens français catholiques; et qui, par son attitude libre, indépendante et raisonnée, nous a aussi montré notre devoir comme citoyens du Canada;

En vue de l'immense bien accompli et du besoin indispensable de la continuation de cette œuvre pour le maintien de notre langue, de notre religion et de notre mentalité canadienne:

Le comité de propagande des "Amis du Devoir", de la paroisse de Saint-Clet, est bien aise de vous envoyer ce chèque de \$105.00, produit de quelques contributions. Nous regrettons beaucoup de ne faire plus pour le moment; mais nous comptons bien sur de nouvelles contributions.

Nous remercions vos dévoués propagandistes.

H. SCHMIDT,

Président.

Dans combien de paroisses — urbaines ou rurales — pourraient encore se constituer de pareils comités? Il n'est pas besoin d'être nombreux pour agir: quelques hommes de bonne volonté suffisent et peuvent faire beaucoup de besogne. Même si les résultats locaux leur paraissent insuffisants, que nos amis se rappellent que d'autres travaillent à côté d'eux et que les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Toutes les formes d'activité peuvent du reste être utiles: souscriptions, abonnements, annonces (annonces de commerce, annonces d'intérêt public), etc.

Ceux de nos amis qui désirent travailler dans ce sens devront se mettre en communication directe avec M. Bourassa.

Nous avons cité le cas de deux de nos amis qui, désirant donner au Devoir un nouveau témoignage de sympathie, se sont départis de leur bénéfice de leurs obligations de la compagnie qui édite le journal, l'imprimerie Populaire, Limitée, diminuant ainsi le profit de l'œuvre.

Un fond de l'Ouest nous arrive un nouvel exemple de cette façon très pratique de nous aider. M. l'abbé Halde, de La Salle, au Manitoba, écrit à notre directeur:

Monsieur,

Je ne suis pas sans m'être aperçu que vous faites un appel à la bonne volonté de vos lecteurs. Voici ce que je pourrais faire: J'ai deux

cents piastres de prêtées à l'imprimerie Populaire. Je puis vous retourner ces deux billets si vous voulez me garantir la réception du Devoir quotidien gratuit ma vie durant ou la vie durant du Devoir, si malheureusement il venait à disparaître avant moi.

Votre tout dévoué,

Nous espérons bien que le service se prolongera très longtemps.

Nous l'avons noté plus d'une fois déjà: la variété de nos correspondants est considérable et témoigne des milieux les plus divers de l'Amérique française. Voici, après la lettre de ce vénérable curé manitobain, l'avis d'un comptable montalais, propagandiste dévoué:

Je me fais un devoir de vous offrir, après tant d'autres, mes félicitations pour vos nombreux et intéressants articles sur la langue française. C'est à vous que je consacre ma "faiblesse" et alors, je deviens "fort" pour dire aux gens de Toronto et des alentours (qui me demandent en anglais certaines données de renseignements), de m'écrire en français ou de m'adresser les formules françaises ou, mieux encore, bilingues.

Dernièrement, une maison de Toronto à qui je demandais une réponse en français, a trouvé le moyen de faire justice à ma demande; elle a tout simplement demandé au gérant de sa succursale de Montréal d'y pourvoir.

Et voilà comment l'on peut recevoir une lettre de Toronto, datée de... Montréal.

Nous voulons terminer aujourd'hui cette chronique sur cette touchante déclaration d'une jeune femme, très dévouée aux œuvres sociales:

Je serai, je l'espère, la première à vous offrir vos éternelles. Elles sont très modestes: c'est l'abole du foudre. Si elles pouvaient répondre à mes vœux, votre directeur n'aurait plus à s'épuiser dans cette admirable, mais douloureuse campagne de souscription; il pourrait donner tout son temps à la propagande par la plume et par la parole. Hélas! la disproportion est infinie entre mes ressources et ma bonne volonté!

Mais c'est toujours cela! Et cela ajoute à d'autres finira par assurer la force et le progrès de votre journal.

Pourquoi je l'aime? Mais, pour toutes les raisons que ses amis connaissent bien, parce qu'il travaille pour toutes les causes qui me sont chères, parce que nous avons un tel besoin de lui...

NOUS AVONS BESOIN DE LUI. C'est la pensée qu'expriment nos sous-entendus tous ces témoignages; celle qui assurera l'avenir et le progrès du journal.

O. H.

des croiseurs cuirassés autrement plus modernes que ceux de la Grande-Bretagne et que, dans trois ans, l'un et l'autre auront relégué la marine anglaise au troisième rang. Or on sait que la Grande-Bretagne tient à conserver sa suprématie navale, après comme avant la grande guerre européenne. Aussi bien le Times, en marge des constructions maritimes des Etats-Unis et du Japon, écrit-il: "Nous tenons pour certain l'imitation des Etats-Unis et du Japon à l'endroit de la Grande-Bretagne; mais ce qui est en train de se passer, et qui marque une évolution complète dans la politique traditionnelle de l'Amérique anglaise, quant à ce qui se passe dans le domaine naval américain et japonais, est peut-être écarté à la légère. Or notre pays et l'Empire doivent commencer à construire, en concurrence avec les grandes puissances, de nouveaux navires de guerre, ou ils doivent venir à la conclusion que pareille concurrence n'est plus nécessaire. En ce dernier cas, pareille détermination ne peut reposer que sur ces deux points: ou la guerre a rendu inutile toute concurrence en fait d'armements maritimes, même pour la marine qui, pendant des siècles, a eu le plus de gros navires de guerre, de toutes les nations; ou la force des escadres ne doit pas être mesurée au nombre des navires de premier ordre qu'elles comprennent". On peut être assuré que ce n'est pas pour rien que le Times insiste sur le mot Empire et qu'il mêle les colonies à cette question de suprématie navale. Les projets de l'amiral Jellicoe, en ces derniers temps, son voyage au Canada, l'arrivée prochaine dans nos ports de mer de quelques croiseurs dont Londres nous fait cadeau, comme l'admiral, les Grecs, offrent aux Troyens, les fameux chers de bois qu'on sent, tout cela nous prépare à une reprise de la question d'une marine de guerre canadienne. Il est pour le moins étrange que M. Meighen n'ait pas dit un mot de ce grave problème et de l'attitude qu'il entend prendre à ce sujet, qu'il ait gardé un silence complet là-dessus depuis son arrivée au poste de premier ministre. Quand en parlera-t-il enfin?

La baisse

On s'alarme, en certains milieux, de l'inertie du public acheteur, qui, de ce temps-ci, et malgré tous les appels que font à son encouragement les marchands de toute catégorie, ne paraît guère devoir bouger, dans l'attente que la baisse des prix sera bientôt plus accentuée. Il est possible qu'au cours du

mois de décembre, par suite de la proximité des fêtes et à cause de la saison des éternelles, le commerce de détail soit plus prospère; ce que l'on y craint surtout, c'est l'arrivée de 1921, la morte-saison de janvier et de février, mois ordinairement tranquilles dans les magasins, et qui menacent de l'être encore davantage, en 1921, à moins que l'inertie des acheteurs ne disparaisse. Celle-ci s'explique par le fait que, pendant deux ou trois ans, les prix ont été tels, dans l'ensemble du commerce, que la colère du public a monté, et que la période des prix élevés, il a décidé de tenir son bout, à son tour comme on dit vulgairement, quand il en aurait la chance. Il la maintient, il la prend. On aura beau lui dire que les prix ne peuvent plus être ce qu'ils ont été avant la guerre, qu'il faut payer la main-d'œuvre plus cher et que, partant, le prix de vente doit s'en sentir, il ne paraît pas d'humeur à saisir cela tout de suite; un homme en colère, du reste, n'en tient pas raison la première fois qu'on lui explique quelque chose. Il faut y revenir. Et l'un des meilleurs moyens d'y revenir, c'est, pour les marchands, au lieu de rester désarmés, de montrer aux acheteurs, dans une grande campagne de publicité, que les prix ont réellement baissé, et que s'ils doivent baisser davantage, ce ne sera pas avant plusieurs mois, car une baisse trop considérable, tout de suite, pourrait occasionner des faillites et des embarras financiers susceptibles d'avoir une répercussion dans tout le domaine économique. Nous avons à traverser une période difficile. Personne ne rendra la transition plus facile en se décourageant, ou en battant froid les acheteurs. C'est le temps ou jamais d'essayer de convaincre ceux-ci qu'il leur faut, malgré leurs griefs légitimes, acheter au moins selon leurs besoins immédiats. Des nations entreprenantes et hardies ont commencé d'intéresser l'acheteur avec leurs ventes à rabais et leurs annonces au point, aux autres d'imiter celles qui ont pris les devants et s'en trouvent bien.

Journaux

Le tirage formidable de certains journaux contemporains, qui, quotidiennement, sortent de leurs presses 400,000, 600,000 et même au-delà d'un million d'exemplaires, ne date que de ces dernières décades. Au commencement du XIXe siècle, les choses ne se passaient pas ainsi. Le Manchester Guardian rappelle, par exemple, qu'en Angleterre, en 1806, le Times et le Post de Londres, eurent une querelle à propos de leur tirage respectif. Le Times

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5155

FAIS CE QUE DOIS!

CE SOIR, AU MILE END

Conférence de M. Henri Bourassa sur "la presse catholique et le clergé" — Présidence d'honneur et allocution de M. l'abbé Perrier.

Ce soir, dans la salle du Cercle paroissial, 62, rue Saint-Vincent (au Devoir, 43, rue Saint-Vincent (tél. Main 7460); à la librairie Granger, 43, rue Saint-Vincent (tél. Main 8200); au presbytère du Saint-Enfant-Jésus, 1939, rue Saint-Dominique (tél. Saint-Louis 943); à la pharmacie L.-S. Desautels, 1161, boulevard Saint-Laurent (tél. Saint-Louis 4459); à la pharmacie La-Fontaine, 1806, boulevard Saint-Laurent (tél. Saint-Louis 1852); à la pharmacie Robert, 1161, rue Saint-Royal et Saint-Denis (tél. Saint-Louis 2999); à la pharmacie J.-L. Fortin, 117, rue Bernard (tél. Saint-Louis 2562); chez M. A. Bastien, épicière, 1145, avenue Laurier (tél. Rockland 97).

Des billets seront aussi en vente, ce soir, à la porte de la salle.

CHRONIQUE D'OTTAWA

L'INDUSTRIE DE L'ACIER ET LES PARASITES INDUSTRIELS

(PAR LEO-PAUL DESROSIERS)

Ottawa, 30 novembre. — La dernière livraison du bulletin du Canadian Institute of Mining and Metallurgy contient une conférence du capitaine H. E. Knobel, sur l'industrie de l'acier au Canada, donnée à Winnipeg au mois d'octobre dernier. Il n'est pas sans intérêt d'analyser ce travail à une époque où les protectionnistes se joignent volontiers d'avoir établi sur des bases solides l'industrie de l'acier dans notre pays. L'auteur connaît bien son affaire puisqu'il a occupé une position importante au service de la United States Steel Corporation.

Notre position n'est pas enviable. De tous les dominions britanniques, le Canada est aujourd'hui le seul qui n'a pas encore développé ses ressources naturelles en minerai de fer, et qui, à la peine, commence l'exploitation de ses gisements de charbon. Il n'y a que les hauts-fourneaux du Cap-Breton qui se servent du charbon des provinces maritimes et importent de Terre-Neuve le minerai nécessaire. Les autres hauts-fourneaux du pays exportent des Etats-Unis leurs matières premières. Aujourd'hui, moins de 5 pour cent du minerai utilisé au Canada est de provenance canadienne. Et nos compagnies d'acier importent du fer des Etats-Unis pour une valeur annuelle de \$200,000,000 de plus qu'elles en exportent, payant \$40,000,000 au cours défavorable de l'échange. Cette somme énorme compte pour beaucoup dans la balance adverse du commerce dont les protectionnistes se servent pour demander le maintien d'un tarif élevé.

Cette situation de l'industrie de l'acier rappelle celle de l'industrie textile. Les manufacturiers demandent la protection parce qu'ils sont obligés d'aller chercher leurs matières premières trop loin, qu'ils paient des droits sur les machines dont ils se servent, qu'ils doivent l'hiver chauffer les fabriques. Ils sont en face de nombreux désavantages permanents que les années ne feront pas disparaître et qui les forcent à vendre toujours leurs produits plus cher que leurs concurrents américains. Ils auront toujours besoin de la protection pour subsister, et les Canadiens paieront toujours un prix plus élevé que le consommateur américain. En permettant à ces industries de

demande à ses annonceurs d'apporter leurs annonces de bonne heure et d'avance, à cause de son tirage extraordinaire, décidément supérieur à celui de tout autre quotidien du matin, et qui nous contraindrait d'aller sous presse aux petites heures", disait-il dans un avis imprimé. Le Morning Post prit la mouche et la querelle s'engagea, le Post réclamant une vente de beaucoup supérieure à celle du Times. Celui-ci demanda des chiffres. Le Post publia des déclarations assermentées établissant qu'il tirait quatre mille numéros tous les matins, et un million de plus pendant les sessions parlementaires. A quoi le Post ajoutait: "Quand nous parlons de nombre régulier, nous parlons du nombre d'exemplaires régulièrement servis à nos abonnés. Ceux qui font vendre leurs gazettes par des garçons qui claquent dans les rues font entrer en ligne de compte les exemplaires ainsi vendus, ce qui n'est pas régulier. Le Post n'a jamais recours à de tels moyens". La querelle prit fin là-dessus. Ainsi, au temps où l'Angleterre avait peut-être vingt millions de population, un journal qui tirait quatre mille exemplaires par jour était très répandu. Il est vrai qu'en ce temps, le matériel des imprimeries était primitif, à côté de celui d'aujourd'hui et que les facilités de distribution n'étaient pas ce qu'elles sont maintenant. Le temps n'est pas encore très loin, même chez nous, où il n'y avait, dans chaque village, que le notaire, le médecin le curé, le marchand et une couple d'autres personnes à recevoir un quotidien de Montréal ou de Québec.

G. P.

(Suite à la 2e page)

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI, 2 DECEMBRE 1920

SAINT-BIBIANE

Lever du soleil, 7 heures 27.
Coucher du soleil, 4 heures 12.
Lever de la lune, le matin.
Nouvelle lune, le 10, à 5 h. 10 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET PLUS DOUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 34
Minimum... 23
Demain maximum... 37
Minimum... 27
BAROMETRE
8 h. du matin, 29.97 ; 11 h., 29.85 ; 1 h.,
de l'après-midi, 29.85.

LA QUESTION GRECQUE

Londres, 1. — (S.P.A.) — Le point de vue britannique en ce qui concerne la rentrée de l'ex-roi Constantin à Athènes, c'est que les Alliés ne peuvent pas défier le retour du monarque, si les Grecs y insistent. Cependant, l'opinion prévaut que si les Grecs redonnent les rênes du pouvoir à celui qui s'est montré hostile aux Alliés et trompeur envers eux et qui, selon eux, aurait travaillé au détriment des intérêts et de

LE BUDGET DE LA LIGUE DES NATIONS

Genève, 1er. (S.P.A.) — On a de nouveau essayé hier de faire approuver par la Ligue des Nations le budget pour la prochaine année. Plusieurs nations l'ont contesté, entre autres la Nouvelle-Zélande, l'Australie et les Indes. Dans l'opinion des délégués de ces pays, 7,000,000 de francs en or est un montant excessif. Albert Thomas, de France, chef du bureau international du travail, a expliqué les dépenses que se propose de faire la Ligue, et sir Eric Drummond, secrétaire-général, a lui aussi donné des explications sur la manière dont sera employé le montant fixé par le budget. La commission économique tenant compte des protestations, a décidé de nouveau ce matin pour réviser une fois de plus les estimations avant de soumettre le budget à l'assemblée générale cet après-midi.

GIOLITTI NE PARLE PAS

LE PREMIER MINISTRE D'ITALIE NE VEUT PAS DIRE SI SON GOUVERNEMENT VA PRENDRE DES MESURES MILITAIRES CONTRE D'ANNUNZIO.

Londres, 1er. — (S.P.A.) — Une dépêche de Rome aux "Times" dit que le premier ministre Giolitti, à l'issue d'une conférence à la Chambre des Députés, a refusé de dire si le gouvernement italien entend prendre des mesures militaires contre le capitaine Gabriele d'Annunzio à Fiume. Le gouvernement de Rome est désireux de voir le traité de Rapallo définitivement ratifié. La Chambre l'a déjà approuvé, et le Sénat sera appelé à se prononcer le 2 décembre. C'est à peu près ce que M. Giolitti a déclaré.

Le "Times" rappelle que de Milan que les troupes italiennes du général Caviglia ont réussi à cerner la ville de Fiume sans coup férir. Les soldats vont faire tout en leur pouvoir pour induire les partisans de d'Annunzio à désertir leur chef. Une dépêche cite un télégramme de Trieste insinuant que les chasseurs alpins réguliers et quelques aventuriers du poète-soldat ont échangé des coups de feu et des grenades à main aux alentours de Fiume.

Fiume, 1er. — (S.P.A.) — Le général Caviglia, commandant des forces régulières italiennes aux portes de Fiume, a lancé un ordre du jour à ses soldats hier, laissant entendre qu'il va falloir combattre les légionnaires de Gabriele d'Annunzio enfermés dans la ville. En effet, on relève cette phrase dans l'ordonnance : "Une tâche désagréable nous échoit dans le moment, mais je compte sur votre entière coopération pour l'accomplir."

Deux emprunts aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 1. — (D.N.C.) — Les contribuables des Trois-Rivières ont eu une surprise en lisant, hier, un avis municipal portant qu'ils seront appelés à voter sous peu deux règlements d'emprunt, le premier d'une somme de \$90,250, pour rembourser des prêts temporaires; le second pour payer les obligations de la manufacture de soie et de boîtes, qui avaient été garanties par la ville des Trois-Rivières.

On se rappelle qu'en 1917, M. Gilbert, qui était fabricant de soie et de boîtes à Disraeli, vint demander l'appui du conseil des Trois-Rivières pour établir sa manufacture en notre ville. La ville consentit à garantir une émission d'obligations, au montant de \$95,000. Le projet tourna mal et la ville se trouve aujourd'hui forcée de payer ces obligations.

Si l'électorat ne ratifie pas ces emprunts, la ville se trouvera dans l'alternative de lever une taxe spéciale ou de se laisser poursuivre, ce qui forcerait le shérif à faire une répartition générale.

Nous venons d'apprendre également que la ville a perdu une somme de \$100,000, lorsqu'elle s'est vue dans l'obligation, le 2 novembre dernier, de rembourser des débiteurs au montant de \$700,000 dus à New-York. Le taux défavorable du change et la vente au taux de 96 de nouvelles obligations sont responsables de ce déficit qui a été comblé par un emprunt temporaire des banques.

On fête Mgr Cloutier

Les Trois-Rivières, 1. — (D.N.C.) — Le soixante-douzième anniversaire de naissance de S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, a été célébré dignement lundi et mardi par le clergé diocésain, le personnel et les élèves des institutions enseignantes de la ville.

Les fêtes ont commencé à l'évêché, lundi midi, alors que la majeure partie des prêtres du diocèse sont venus présenter leurs hommages au vénérable prélat, dans le salon de l'évêché.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur, entourée des membres de son clergé, s'est rendue au Couvent des Ursulines, où les élèves de l'institution avaient préparé un programme: lecture d'adresse, numéros musicaux, interprétation d'une pièce "La Présentation de la Sainte Vierge au Temple", offrande de fleurs, etc.

Le soir, Mgr Cloutier était l'hôte du personnel et des élèves du séminaire Saint-Joseph qui lui ont fait fête. Les élèves de la classe des Humanités ont interprété "Le Reliquaire", drame en quatre actes de Stéphane Dubois. M. G. Desjardins a présenté les vœux de la communauté à Sa Grandeur, lui rappelant son passage à cette institution, il y a cinquante ans déjà.

Hier après-midi, Sa Grandeur s'est rendue à l'Académie La Salle où les élèves des Frères lui ont offert des souhaits de santé et de bonheur.

Le Cap de la Madeleine

Les Trois-Rivières, 1 (D. N. C.) — Le Comité des Citoyens de la ville du Cap de la Madeleine a fait de la bonne besogne, à sa séance d'hier soir. L'assistance nombreuse a étudié et signé la requête suivante qui sera présentée aux ministres des Postes, après ratification par le maire et les échevins, afin d'obtenir un changement radical dans le service postal actuel.

Voici les principaux points de cette requête:

1.—Indépendance des bureaux de poste de la ville du Cap de la Madeleine de celui des Trois-Rivières, avec privilège d'avoir la maille du Cap assortie à bord de tous les convois de maille.

2.—Un courrier pour faire le transport des mailles directement de la gare aux différents bureaux de poste de la ville, aller et retour, et pour la distribuer aux bureaux.

3.—Création d'un nouveau bureau de poste au centre de la ville et déplacement du bureau de poste de Saint-Maurice.

4.—Installation de casiers dans les divers bureaux de poste et pose de boîtes à lettres en différents endroits de la ville.

Les amendements à la charte, amendements dont la liste a été publiée ces jours derniers dans le "Devoir", ont été étudiés et le Comité du conseil d'ajourner le projet à l'an prochain, lui conseillant de ne demander à la Législature que certaines prérogatives pour la confection des rues nouvelles.

De l'avis du comité, les problèmes soulevés par la division de la ville en quartiers, le renouvellement partiel du conseil, l'indemnisation du maire et des échevins, la nomination d'un gérant, le changement du nom de la ville du Cap en celui de cité, etc., sont trop importants pour mériter qu'une étude hâtive. Le conseil fera l'étude de demander au comité chargé de ce soin, de faire rapport, après étude mûrie, en juin prochain afin que la discussion de ces projets forme la base de la prochaine campagne municipale.

Québec, 1er. (D.N.C.) — Me A. Lemieux et son conseil, Me N. K. Laflamme, de Montréal, ont obtenu ce matin, devant la Cour d'appel, la permission d'en appeler du verdict rendu dans le procès de Joseph Remond, condamné à être pendu le 25 février prochain, après avoir été trouvé coupable du meurtre de Lucien Morissette, en janvier 1919.

M. BUREAU NE DÉMISSIONNE PAS

M. TESSIER NON PLUS. — ET LA GUERRE SE POURSUIT.

Les Trois-Rivières, 1. — (D.N.C.) — Selon M. Gariépy, confère en pratique du droit de M. Jacques Bureau, ancien ministre dans le Cabinet Laurier, la rumeur que le "Star" de Montréal publiait lundi, rumeur parvenant de son correspondant d'Ottawa, à l'effet que M. Bureau avait donné sa démission comme député au fédéral avant son départ pour l'Europe, est absolument dénuée de fondement. M. Gariépy a nié catégoriquement la chose hier après-midi, affirmant que c'était un canard, que M. Bureau devait revenir d'Europe pour la prochaine session, qu'il avait même pris des arrangements, avant son départ, pour que, advenant un retard et qu'un vote fut pris au parlement, son absence, si Henry Drayton s'absentait de voter pour égaliser les chances des deux partis, "M. Bureau n'a aucunement l'intention de se retirer de l'arène politique", nous a-t-il répété.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que la rumeur circule, surtout depuis que l'administration civique des Trois-Rivières a mérité une enquête royale pour jeter la lumière sur certains incidents, que M. Bureau ou M. Tessier doivent donner leur démission.

Il y a quelque temps déjà, un journal de Québec annonçait que M. Tessier avait l'intention de se retirer. Ce dernier a démenti aussitôt la nouvelle.

Les gens qui se disent avertis voient en ceci une conséquence de la longue rivalité qui a toujours existé entre les deux chefs libéraux des Trois-Rivières et trouvent que la lutte devient passionnante. On a dit que l'enquête royale était un coup de boutoir porté par M. Bureau à M. Tessier. Ce dernier, durant l'enquête, a eu des amabilités particulières pour son collègue qui est venu aussitôt bourrer les côtes du maire des Trois-Rivières en dévoilant un lot de petits secrets électoraux.

Et la lutte continue au grand plaisir de la galerie qui applaudit tantôt une bonne prise de l'un, tantôt l'adresse de l'autre. Les deux hommes finiront-ils par se tomber réciproquement? C'est possible, surtout s'ils continuent à dépenser d'énormes efforts pour se démolir l'un l'autre.

LES BESOINS DE L'IRLANDE

UNE LETTRE DU CONSUL DE LA REPUBLIQUE IRLANDAISE A NEW-YORK.

Philadelphie, 1er. — La "Irish press" publiait l'autre jour la lettre suivante que lui a adressée M. J. L. Fawcitt, consul de la république irlandaise à New-York:

Monsieur le directeur: De tous les coins des Etats-Unis je reçois des demandes de renseignements sur les besoins de la malheureuse Irlande et quels moyens il faudrait prendre pour faire parvenir à cette terre éprouvée les secours appropriés. Devant cette masse de documents, je me vois dans l'impossibilité de répondre à chacun en particulier et il m'a semblé que je ferais bien de donner par la voie de la presse les renseignements généraux. La situation peut se condenser en ces termes: Le transport et la distribution des vivres en Irlande sont pratiquement handicapés dans trois provinces. Il y a de sans-travail à cause de l'arrêt des chemins de fer, et de la destruction des usines, des manufactures de chaussures, des bonnetiers, des imprimeries et de nombreux magasins de détail. Il faudrait rebâtir les maisons et les édifices qui ont été détruits. Donc, défaut de transport, chômage, et reconstruction ces trois maux indiquent assez dans quel sens l'aide doit être donnée, pour être utile. On s'occupe dans le moment de dresser un plan défini de secours. Sitôt élaboré, on le publiera, et tous les Américains sympathiques à notre peuple s'indemement éprouvés en Irlande auront l'occasion d'alléger ses souffrances dont ils sont maintenant les victimes involontaires. Les résultats de la dévastation que sèment les forces anglaises seront contrebalancés par l'appui réparateur et humain des Américains qui chérissent la liberté.

Sincèrement vôtre,
J. L. FAWCITT,
consul irlandais.

Une invitation à Lloyd George

Guelph, Ont., 1. — Le maire Westoby a reçu du Secrétaire particulier de M. Lloyd George une lettre en réponse à celle qu'il avait écrite au premier ministre d'Angleterre pour savoir si ce dernier viendrait venir sur ce continent et si alors il ferait à Guelph l'honneur d'une visite. M. J. N. Dundon remercie le maire de son invitation, au nom du premier ministre, et assure que M. Lloyd George n'a pas l'intention de se rendre au Canada ni aux Etats-Unis dans le cours de l'année 1921.

Mgr Routhier blessé

Ottawa, 1. — Mgr J. O. Routhier, vicaire-général du diocèse d'Ottawa, est confiné à son lit au palais archiepiscopal à la suite d'une accident dont il a été victime samedi, alors que la voiture dans laquelle il se trouvait a été renversée. Projeté violemment sur le sol, il a perdu connaissance. Mgr Routhier a été blessé au visage. Son état s'est amélioré, aujourd'hui.

NOUVELLES MARITIMES

LE "BENGUELA" SERA LE DERNIER CARGO A QUITTER LE PORT CETTE ANNEE. — LES VOYAGES DE NOEL. — LONGUES LISTES DE PASSAGERS. — MOUVEMENTS DES NAVIRES.

Le dernier navire quittera le port de Montréal samedi prochain et la navigation sera alors définitivement close pour cinq mois. Le "Benguela", ligne Elder-Dempster, partira en effet dans le cours de la journée de samedi pour se rendre dans les ports de l'Afrique avec un cargo général. Les navires du gouvernement commenceront alors immédiatement à lever les bouées d'hiver qui ont été mises en place il y a quelques jours. Le "Lady Grey", brise-glaces du gouvernement, est actuellement à Sorel prêt à se porter au secours de navires qui pourraient avoir de la difficulté à descendre le fleuve. Le fleuve est encore libre de glaces de Montréal à la mer. Le temps se maintient doux et on ne prévoit pas qu'il se forme de la glace d'ici plusieurs jours encore.

Deux autres cargos ont levé l'ancre hier. Ce sont le "Josefa" qui est parti pour l'Italie et le "Antonio" qui se rend à Gaspé. Le "Holbrook", cargo du Pacifique et le "Canadian Rover", cargo de la marine marchande du Canada, partent tous les deux aujourd'hui. Le premier se dirigera vers Londres, tandis que le second ira à Glasgow. Le "Canadian Rover" sera le dernier navire du gouvernement qui quittera Montréal cette année. L'an dernier le "Canadian Recruit" était parti le 8 décembre. On sait le sort qu'il a eu. Il fut pris dans les glaces du bas du fleuve, perdit son gouvernail, partit à la dérive pendant plusieurs jours et finalement se jeta à la côte près de l'embouchure du Saguenay. Il a passé l'hiver à cet endroit. Les réparations ont coûté \$360,000 et il vient de partir pour faire son premier voyage depuis son accident.

Il reste encore quatre ou cinq transatlantiques à Port-Arthur, dans le haut du Saguenay. Ces cargos sont à prendre un chargement de pulpe. La glace se forme généralement sur la rivière Saguenay quelques jours plus tôt que sur le St-Laurent. C'est pour cette raison que le "Montcalm", autre brise-glaces du gouvernement, a reçu l'ordre de se maintenir à l'embouchure du Saguenay, pour porter secours à ces navires, s'ils en ont besoin. Il est probable qu'il ira reconquérir les derniers jusqu'à dans le golfe.

LE NOMBRE DES PASSAGERS AUGMENTE

On note une augmentation considérable dans le nombre des passagers qui s'embarquent pour l'Europe ces jours-ci. C'est ordinairement de la fête de Noël. Toutes les compagnies rapportent que l'espace est pratiquement tout occupé sur leurs navires depuis quelque temps et le nombre des passagers ne fait que s'accroître. Tous les paquebots de la compagnie du Pacifique qui partent de Saint-Jean pour arriver en Europe avant Noël seront bien remplis. Le "Melita" partira le 10 décembre, l'"Empress of Britain" le 15 courant, et le "Corsican" pour le Havre et Londres le 11 décembre. Le "Mégantic", ligne White Star, part de Portland le 15 et d'Halifax le 16. Les paquebots de la ligne Cunard auront aussi de longues listes de passagers. Un grand nombre de ces voyageurs viennent de l'Ouest et vont passer les fêtes dans leur pays d'origine. Il y en a même qui viennent du Japon. Ces derniers sont actuellement sur l'"Empress of Asia" qui doit arriver à Vancouver ces jours-ci. Ils partiront ensuite par l'"Empress of Britain".

MOUVEMENTS DES NAVIRES.

Le "Gramplan", ligne du Pacifique, est arrivé au Havre, hier soir, venant de Montréal.

L'"Empress of Britain", même ligne, part cet après-midi de Liverpool, se dirigeant vers Saint-Jean, N.B.

Le "Saturnia", ligne Anchor Donaldson, est arrivé à Portland, hier, venant de Glasgow, après avoir fait escale à Halifax.

L'"Empress of Russia" est arrivé à Yokohama samedi et est attendu à Vancouver le 6 décembre.

L'"Empress of Japan" est arrivée à la Queen's Wharf de Victoria, C.A., hier, venant du Japon et de la Chine.

Aux assises

A la cour d'assises, se continue toujours la cause du conducteur Albert Garceau. La séance d'hier a singulièrement avancé l'exposé de la preuve et ce matin, l'avocat de la défense, n'ont eu que quelques questions de détail à poser aux trois témoins qui sont allés dans la boîte. Après un ajournement de dix minutes, Me Germain a commencé, vers 11 h. 45, le plaidoyer de la défense. La cause se terminera cet après-midi, après quoi le juge Monet ajournera au 13 décembre la reprise de la cour d'assises.

La kaiserine

Doorn, 1er. — Augusta - Victoria, ancienne impératrice d'Allemagne, qui est souffrante de maladie de coeur depuis quelque temps, est à peu près dans le même état, ce matin. Elle a passé une nuit paisible.

LE DROIT D'UN PÈRE

LE JUGE CODERRE ACCORDE UN BREF D'HABEAS CORPUS AU PÈRE D'UNE JEUNE PENSIONNAIRE, QUI DEMANDE A SORTIR DU COUVENT DE SAINTE-ANGELE.

Le juge Coderre a accordé, ce matin, en Cour de pratique, un bref d'habeas corpus, qui avait été demandé par M. Hyacinthe Larivière, de Bécancour, dans le comté de Nicolet.

Le requérant alléguait qu'il est le père légitime d'Adrienne Larivière, qui se trouve actuellement dans le pensionnat Sainte-Angele, sous la direction des Soeurs Sainte-Anne. La femme du requérant a quitté le domicile conjugal et a placé Adrienne Larivière au pensionnat Sainte-Angele. Le père de la jeune pensionnaire alléguait qu'il a sommé les Soeurs du pensionnat Sainte-Angele de laisser sortir son enfant, afin qu'il puisse la placer au couvent de Bécancour. Le requérant alléguait que les directrices du pensionnat Sainte-Angele refusent de remettre la fillette entre les mains de son père. M. Larivière demandait que les religieuses qui l'ont sous leur garde, amènent la jeune pensionnaire en Cour, pour donner les raisons de sa détention. Le juge Coderre a fait droit à cette requête. Le bref d'habeas corpus a été émis. Il est rapportable le 10 décembre.

L'AFFAIRE EST REMISE AU 23 DECEMBRE.

L'affaire Villeneuve-Martin, qui a commencé d'être plaidée devant le juge Surveur au cours de la journée d'hier, a été remise au 23 décembre. Le juge Surveur doit s'absenter pour présider une session de la Cour Supérieure, à Sorel.

On sait que l'ex-commissaire E. W. Villeneuve a pris trois actions en libelle contre le maire Martin. La première représente un montant de \$25,000. M. Villeneuve se plaint que M. Martin aurait fait une déclaration qui lui a été dommageable lors d'une séance du Bureau de contrôle tenue le 7 février 1917.

M. Villeneuve réclame aussi \$10,000 du maire de Montréal, parce que ce dernier aurait déclaré après la poursuite de \$25,000 que son ancien collègue avait pris contre lui, ce qui suit: "Villeneuve aurait dû me répéter ce qu'il m'a dit sur le portique, mais je le tiens responsable de la transaction de la rue Drolet."

L'action de \$5,000 est basée sur les prétendues paroles qui auraient été prononcées par le maire Martin à une réunion du Bureau de contrôle qui a été tenue le 5 mars 1917 et qui sont les suivantes: "Je vous surveille, Villeneuve, nous saurons bien à quel point vous avez dans les carrières qui sont actuellement exploitées par votre fils dans le nord de la ville."

L'action de \$25,000 a été plaidée hier. Les deux autres seront discutées le 23 décembre. Le jugement sera rendu après que les trois procès auront été vidés.

LA CAUSE DE L'HOTEL RIENDEAU, EN APPEL

On sait que le juge McLean a rendu jugement hier, en faveur de M. Hermas Gariépy, qui avait loué l'hôtel "Riendeau", pour une période de cinq années à partir du 1er mai dernier. Les deux locataires actuels ont été condamnés par le magistrat à évacuer les lieux dans les vingt-quatre heures. MM. Wilfrid Gervais et Pierre Albert Samson, se sont inscrits en appel aujourd'hui contre le jugement qui a été prononcé hier. Ils continueront à tenir l'hôtel "Riendeau" comme auparavant.

LA REVISION EST AJOURNEE.

La cour de révision a été ajournée indéfiniment hier. Les juges Demers, Weir et Panneton ont siégé pendant deux heures et ont entendu seize causes.

La cour de révision ne siégera probablement pas au cours du mois de décembre. Il n'est pas non plus certain qu'on prépare un rôle pour le mois de janvier.

Un congrès de l'industrie laitière

Ce matin s'est ouvert à Sainte-Scholastique, le trente-neuvième congrès annuel de la Société d'Industrie laitière de la province de Québec. Ce congrès durera deux jours et d'importantes questions y seront discutées, entre autres celles de la classification du beurre et du fromage, des soins à prendre dans la fabrication du beurre, de la vente et de l'exportation du beurre et de plusieurs autres.

Un grand nombre de délégués assisteront à l'ouverture du congrès, ce matin, parmi lesquels nous avons remarqués: MM. Gustave Boyer, président; M. J. N. Dumoulin, Georges Cayer, Pierre Labbé, J. P. Lacoursière, Elie Bourbeau, J. H. Grisdale, Auguste Trudel, A. T. Charron, Jules-Edmond Prévoist, Joseph Fortier, Aime Gagnon, J. C. Chapais, J. N. Lemieux, etc.

A la séance du soir des discours seront prononcés par MM. J. A. C. Ethier, maire de Sainte-Scholastique, qui prononcera le discours de bienvenue; J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, et Arthur Sauvé, député de Sainte-Scholastique à la Législature.

LA PROTECTION DE GREENWOOD

LE SECRETAIRE POUR L'IRLANDE PREND SOUS SA GARDE LES JOURNALISTES QUI VEULENT CONTINUER A SE PROCURER DES NOUVELLES EN IRLANDE. — LES QUINZE RECRUES.

Londres, 1er. — (S.P.A.) — Les journalistes seront protégés en Irlande s'ils désirent continuer à aller chercher des nouvelles sur ce territoire. Telle a été la déclaration que sir Hamar Greenwood, secrétaire en chef pour l'Irlande, a faite en réponse aux craintes exprimées par l'Institut des journalistes. Sir Hamar leur a dit son désir de leur venir en aide et que des ordres ont été donnés pour faciliter leur séjour en Irlande et même pour les protéger, si besoin il y a. Cependant le secrétaire opine que la personne des nouvelles ne court pas de danger. L'Institut insistait pour que les représentants de journaux puissent remplir leurs devoirs de profession sans risque et en liberté.

DEUX MORTS

Cork, 1er. — (S.P.A.) — On apprend cet après-midi que deux hommes ont été tués raide hier soir, dans la région de Macroom et que quatre personnes ont été arrêtées. La ville de Macroom est en état de siège et toute activité a cessé, sauf la distribution des vivres.

LES DÉTAILS DU MASSACRE DE QUINZE OFFICIERS DE LA POLICE AUXILIAIRE SURVENU DIMANCHE SOIR DERNIER, NE SERONT PROBABLEMENT JAMAIS CONNUS. IL N'Y A QU'UN HOMME SUSCEPTIBLE DE DONNER DES EXPLICATIONS, C'EST L'OFFICIER QUI A ÉTÉ LE SEUL À SURVIVRE À L'ATTAQUE DE DIMANCHE ET QUI SE MEURT, DIT-ON, À L'HÔPITAL MILITAIRE DE L'ENDROIT, DES SUITES DES GRAVES BLESSURES QUI LUI ONT ÉTÉ INFLIGÉES. LE BLESSÉ A BALBUTÉ QUELQUES MOTS À SON ENTOURAGE À L'HÔPITAL. D'APRÈS LES BRIBES DE SON RÉCIT, LES POLICIERS AUXILIAIRES AURAIENT RENCONTRÉ DES INDIVIDUS EN KAKI ET COIFFÉS DE CASQUES D'AIRAIN ET LES AURAIENT PRIS PAR MÉGARDE POUR DES SOLDATS ANGLAIS, À CAUSE DE L'OBSCURITÉ. C'EST AINSI QU'ILS SERAIENT TOMBÉS DANS L'EMBUSCADE.

On apprend d'autres sources que la route avait peut-être été minée ou qu'on y avait creusé une espèce de tranchée. En tout cas, on se demande comment il se fait que pas un seul des policiers n'ait évité la mort ou des blessures. On ignore encore si les agresseurs ont subi des pertes.

Les autorités policières prétendent avoir dans un coin les auteurs des assassinats et des embuscades. Ces derniers ne reçoivent pas de protection de la population et parcouraient la campagne par troupe de 15 à 300 et obligent les fermiers, dit-on, à leur procurer des vivres. "Nous les connaissons tous et chacun, disait un officier de police aujourd'hui, aussi n'osent-ils pas se disperser, ni rentrer chez eux, car ils savent que leur arrestation ne leur ferait pas à se faire. Certes, il faut du temps considérable pour leur mettre la main au collet, car le terrain est montagneux et désavantageux pour la police."

La permanence n'est qu'un vain mot à l'égard de la ville. Tous les fonctionnaires, du plus grand au plus petit, sont assurés de leur emploi en autant qu'il leur plaît aux administrateurs de la ville; et leur permanence dépend donc des bonnes grâces des commissaires.

La résolution suivante en fait foi: "Il est proposé par M. Marcell, appuyé par M. Verville, et résolu: Que la répartition des sommes d'argent pour salaires ne sera pas interprétée comme un engagement de la part de la ville de garder à son emploi, pendant l'année 1921, les personnes à qui ces salaires sont payables, mais il est au contraire décrété que tous ceux qui resteront à l'emploi de la ville après le 31 décembre 1920 pourront être remerciés de leurs services à la discrétion de la commission administrative, en aucun temps, durant le cours de l'année 1921, sur avis préalable de quinze jours. La présente résolution devant s'appliquer indistinctement à tous les fonctionnaires et employés de la ville."

ECHELLE DE GAGES.

Les employés préposés à l'enlèvement de la neige recevront les salaires suivants, lesquels comportent une légère augmentation: Contremaîtres, 42½ cents l'heure; contremaître-adjoint, 40 cents; pointeur, 40 cents; commis des travaux, 40 cents; charretiers, voiture double, 85 cents; charretiers, voiture simple, 50 cents; préposé aux nettoyeurs des trottoirs, 37½ cents; journaliers, 37½ cents l'heure. Le pointeur en chef travaillant 7 jours par semaine, \$30, par semaine; les pointeurs, \$28 par semaine; les contremaîtres travaillant aussi 7 jours par semaine, \$28.

DIVERS

Quelques employés du service d'incinération, surpris de nouveau à trier les déchets des voitures de vidanges, ont subi le sort qui les attendait; les autorités les ont définitivement renvoyés.

Le maire a reçu ce matin la visite de M. Albert Halstead, consul général des Etats-Unis au Canada, et de M. H. M. Cochran, vice-consul.

La commission, en vertu des règlements municipaux, accorde à l'agent Eugène Constantin, une pension annuelle de \$150.

L'assistant-trésorier de la cité, M. P. Collins, est autorisé à émettre des bons du trésor en faveur de la banque de Montréal, pour une somme de \$500,000, datés du 29 novembre 1920, payables sur demande, et portant intérêt au taux de 6 pour cent par année, payable mensuellement jusqu'à la date de rachat. Cet emprunt est fait en anticipation du revenu de l'année courante.

Le chemin de la Côte Saint-André, qui court de la rue Marcil, à mi-chemin entre les rues Wilson et Melrose, est reconnu comme chemin public, et sera inscrit dans le registre des rues de la ville.

Les administrateurs votent une somme de \$12,70 pour clôturer la carrière qui borde la rue Bordeaux, au nord de la rue Gifford.

LE TEMPS

Toronto, 1. — Une dépression atmosphérique accompagnée de légères pluies, sur les grands Lacs. La pression est relativement élevée dans les Provinces Maritimes et dans le centre du continent. Le temps est nuageux et plutôt doux dans l'est et beau et plus doux dans l'ouest.

TEMPS PROBABLE:

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Vents modérés et frais, instable et pluie. Jeudi, vent frais de l'ouest, beau, température stationnaire ou plus basse.

Vallee de l'Outaouais et Haut St-Laurent: Vents frais, neige ou pluie. Jeudi, vents soufflant vers l'ouest; température plus basse.

Bas St-Laurent: Vents frais et forts, avec neige et pluie, ce soir et demain.

Golfe et rive nord: Vents frais, beau aujourd'hui; demain, vents forts avec pluie ou neige.

Provinces Maritimes: Vents modérés; beau aujourd'hui. Demain, forts vents, neige et pluie.

Lac Inférieur: Vents modérés et fairs, nuageux. Jeudi: vents frais du nord-ouest, beau, plus froid.

Manitoba: Beau et plus froid aujourd'hui et demain.

Saskatchewan et Alberta: Généralement beau et plus froid. Neige locale.

	max.	min.
Prince Rupert	38	28
Victoria	40	30
Kamloops	40	30
Calgary	38	28
Edmonton	38	28
Prince Albert	34	24
Winnipeg	30	18
White River	30	18
Sault Ste-Marie	44	40
Toronto	39	36
Kingston	38	30
Ottawa	34	28
Montréal	34	30
Québec	34	28
St. John, N.B.	34	22
Halifax	42	24
St. John, Nfld.	34	26
Détroit	46	38
New-York	50	40

LE NOMBRE D'ÉLECTEURS

LE RAPPORT DE M. FERNS PORTE A 163,277 LE NOMBRE DES ÉLECTEURS DANS LA VILLE DE MONTRÉAL. — LA LISTE D'ÉLECTEURS PAR QUARTIER — PLUS D'EMPLOI EN PERMANENCE — DIVERS.

M. Hamilton Ferns, du service des évaluateurs municipaux, a compilé, pour la nouvelle année, le nombre d'électeurs et d'arrondissements électoraux de la métropole, il vient de faire parvenir ces statistiques aux administrateurs.

On constate que la ville compte 163,277 électeurs répartis en 1,345 arrondissements, soit une augmentation de 3,098 électeurs et de 59 arrondissements en une seule année; augmentation qui représente une population de 10,000 âmes.

C'est le quartier Laurier qui arrive en tête, avec 14,400 électeurs dans 119 arrondissements; il est suivi de près par le quartier Saint-Denis. Les plus vieux quartiers comme Jacques, Saint-Jacques, Saint-Jacques, ne comptent qu'un nombre fort restreint d'électeurs. Voici la liste complète, par quartiers groupés selon leur nombre respectif d'électeurs, telle que soumise aux commissaires:

Ce que coûte le chariot de l'Etat

Londres, 1er. — (S.P.A.) — L'administration de tous les services du gouvernement constitue, cette année, une très lourde charge, de l'avis du ministre du trésor.

Ainsi le maintien de l'armée et de la marine absorbera 269,000,000 de livres (\$1,076,000,000) contre 86 millions de livres (\$344,000,000) en 1914; les pensions militaires qui

n'existaient point, avant la guerre, prendront à leur tour 123,000,000 de livres (\$492,000,000); et de plus, les subsides du pain s'élèveront à la joliesomme de 45,000,000 de livres (\$180,000,000). En outre, les intérêts de la dette seront de 345,000,000 de livres (\$1,380,000,000) contre 24,000,000 (\$96,000,000) en 1914.

Grange incendiée

Les Trois-Rivières, 1. — (D. N. C.) — Le feu a détruit lundi soir, à Sainte-Angele de Laval, une grange et son contenu, appartenant à M. Pierre Bouvette, cultivateur de l'endroit.

CHOSSES MUNICIPALES

IL MANQUE DES POLICIERS

LES ECHEVINS SE PLAIGNENT DU PETIT NOMBRE D'AGENTS DANS LE QUARTIER COMMERCIAL DE LA VILLE. — M. RUBENSTEIN SE FACHE. — LE MAIRE ATTAQUE LES MARCHANDS DE CHARBON.

Les conseillers municipaux ne se sont guère préoccupés du budget, à leur séance spéciale d'hier; ils se sont contentés de le déposer sur la table, pour passer, sans plus de façon, à d'autres sujets inscrits à l'ordre du jour.

On a demandé d'abord, plus de protection de la police, en certains quartiers; et c'est l'échevin Rubenstein qui a mené le bal contre les administrateurs, parce que ces derniers n'ont point pourvu à l'augmentation de l'effectif de la police. Il a déclaré que les agents ne circulaient que rarement dans la rue Craig, du boulevard Saint-Laurent à la rue McGill; aussi les vols se multiplient-ils à foison, sans alarmer les autorités, a-t-il ajouté.

Le représentant du quartier Saint-Laurent a saisi le conseil d'une interpellation, où il exprime ses regrets que la commission administrative néglige ainsi cette partie importante de son quartier.

Le maire a déclenché tout un débat sur la question d'élever l'amenée de \$40 au lieu de \$20, contre les marchands de charbon qui livrent leurs marchandises en dessous de la pesée. Il a accusé les marchands de charbon de voler le public en trop grand nombre; il faut se protéger, a-t-il dit, et on devrait imposer une amende de \$500 aux marchands qui exploitent et volent le pauvre monde. Son Honneur rappelle que les marchands ont des balances à leur cloch et qu'ils n'ont aucune raison de donner des mesures fausses.

L'échevin Elie qui est lui-même marchand de charbon, lui fait remarquer que souvent le marchand est trompé par ses charbonniers, mais le maire lui riposte que "les trois-quarts des marchands de charbon volent le public".

Les échevins Brodeur et Bédard veulent bien augmenter l'amende, mais pour être logiques, disent-ils, il faut d'abord plus de balances publiques. Les marchands condamnés en Cour de recorder ne le sont pas pour vol, disent MM. Brodeur et Bédard, mais parce qu'ils ont enfreint le règlement qui stipule que qui suit.

"Nul ne livrera du charbon dans la cité en quantité excédant cinq livres pour la consommation domestique à moins qu'il n'ait été pesé à une des balances publiques et à moins qu'un certificat ne soit livré à cet effet, et toute personne qui livre ou qui s'offre à livrer du charbon en quantité excédant cinq livres pour la consommation domestique, sans avoir été ainsi pesé, ou sans livrer en même temps un certificat du poids du dit charbon, sera passible de l'amende ci-après mentionnée."

Si les marchands avaient été accusés de vol, dit l'échevin Brodeur, ils auraient été traduits devant la Cour de police, mais le chef de police, dans une lettre annexée au rapport, dit que la preuve dans ce cas est trop difficile à faire, et on préfère rejoindre indirectement les délinquants par la Cour de recorder, la première chose à faire est d'avoir plus de pesées publiques.

En définitive, le rapport est resté sur la table.

LE PONT DE MONTREAL.

M. Armstrong, président de la Cie Montreal Central Terminal, a adressé une communication au conseil réclamant une amélioration des moyens de communication entre Montreal et la rive sud.

Que ce soit un pont ou pourrions passer à la fois les trains de chemin de fer et les voitures ou un tunnel pour chemin de fer seulement, ou bien un tunnel pour voitures et un tunnel pour chemin de fer, la compagnie est d'opinion qu'une nouvelle voie de communication s'impose, et ses directeurs sont disposés à conférer de la chose avec le conseil ou avec le comité chargé d'étudier cette question.

Il est entendu qu'à la prochaine séance du conseil, une motion sera présentée en faveur de la construction d'un pont et de prier les autorités de mettre le projet à exécution.

Le maire Martin va combattre vigoureusement le projet, parce qu'il craint ainsi la dépopulation de la ville, et l'échevin Vandellac votera également dans le même sens. Mais la majorité du conseil semble favorable au projet.

DIVERS.

Le maire a demandé des explications au sujet de la pension annuelle de \$780 que la commission veut accorder au capitaine de pompiers Dupuis, qui est maintenant incapable de travailler à la suite de coups reçus lors de la grève de la police et des pompiers. Son Honneur demande pourquoi ne pas traiter de la même façon l'agent de police Guyon, blessé par les bandits Foulcault, Bourret et Beauchamp, lors de leur capture en 1914 et devenu invalide.

Le conseil a adopté la motion de M. Carmel à l'effet de résilier le contrat de pavage de la rue Saint-Denis et celui de la construction des trottoirs de la rue Marquette.

Les autorités de la police et des pompiers ont assisté, hier soir, à l'inauguration d'un club athlétique pour les pompiers, à l'ancien hôtel de ville de Saint-Louis. Le club est patronné par le chef Chevalier.

L'arrêt de tramway, rue Saint-Denis, à l'angle de la rue de Montigny, sera rétabli, à la demande de l'échevin Dubéau.

En mémoire de feu Narcisse Lapointe, ancien échevin de Sainte-Genève, le conseil a adopté une motion de condoléances.

Un banquet.

Le banquet annuel de la Dominion Commercial Travellers' Association aura lieu le 20 décembre prochain, à l'hôtel Windsor.

FAITS DIVERS

UN CHINOIS MALMENE.

Un vieux Chinois, du nom de Peter Han, est entré en pleurant et en criant dans le domicile d'un de ses clients, hier soir, disant qu'il venait d'être ruiné, et qu'il demandait du secours. On venait de lui voler un gros paquet de buanderie au coin des rues Guy et Saint-Antoine. Son client, qui est domicilié au No 2934, Saint-Antoine, a averti la police par téléphone, et un policier est allé causer de cette affaire avec le Chinois.

Peter Han, employé à la buanderie Sun Lee, 354 ouest, Dorchester, lui a raconté, moitié anglais moitié français, comment le vol avait eu lieu. L'un des deux a donné une poussée au Chinois qui est allé rouler sur le trottoir. Pendant ce temps, l'autre homme prenait le paquet et tous deux de nouveau dans la voiture, ils ont mis leur cheval au galop.

Qu'il y a poursuite aussi vite qu'il se peut, mais il les a perdus quand ces derniers ont descendu la rue de la Montagne. Peter Han dit qu'il a travaillé dans une buanderie depuis dix-huit ans. Et il a assuré que le paquet de linge qu'il lui a volé valait certainement \$400 à \$500. Il était tellement lourd qu'il ne pouvait pas le porter. Quand ce vol s'est commis, il n'y avait dans les environs que quelques enfants. Il n'avait jamais vu avant ce moment-là ceux qui l'ont assailli.

UNE DECOUVERTE.

Les détectives Houle et Larivière, chargés de faire des recherches sur la tragédie de Sainte-Véronique, sont revenus à Montréal, hier matin, et ont transmis au chef Lorrain les résultats de leur enquête.

Le détective Larivière a rapporté un couteau de boucher et des habits maculés de sang. Ces objets appartiennent à M. Oslar Riopel, l'accusé qu'on garde actuellement en prison. Comme ce dernier disait que la veille de la tragédie, il avait fait bouillie, et que le sang qui se trouvait sur ses habits et sur le contenu était du sang animal, on avait passé ces objets au Dr Jérôme pour faire analyser le sang qui les couvrait.

L'analyste a trouvé que ce sang était du sang humain. D'autres détectives se rendront à Sainte-Véronique pour prendre des renseignements plus complets sur cette affaire qui sera ajournée jusqu'à ce que M. Oscar Clermont revienne en assez bonne santé pour aller à Mont-Laurier donner son témoignage. On a demandé aux médecins qui soignent M. Clermont, s'il était possible de transporter la victime dans un hôpital de Montréal, et on s'y est opposé. M. Clermont prend du mieux, il est vrai, mais il serait très imprudent de le transporter à présent. De plus, le père de la victime n'y consentirait pas.

ECRASEE PAR UN CAMION.

Une fillette de neuf ans s'est fait tuer instantanément par un camion automobile qui lui a passé sur la poitrine. Elle glissait, rue Riverside, à l'angle de la rue Conway, Pointe Saint-Charles, vers 5 heures, hier après-midi, et son traîneau s'est enfoncé sous un camion automobile, en face du No 1 de la rue Riverside. La fillette se nomme Margaret O'Reilly et est domiciliée au No 47 de la rue Bridge. Le chauffeur du camion, pas plus que son aide, ne s'étaient aperçus de l'accident, et ce n'est que lorsqu'un passant les eût avertis qu'ils ont réalisé ce qui venait d'arriver. L'enfant était morte quand on l'a transportée à l'hôpital Alexandra. Les autorités de la morgue ont été averties et une enquête a eu lieu ce matin.

BLESSE EN GLISSANT.

Vers 5 heures et 15, hier soir, un jeune garçon de 10 ans, s'est fait blesser gravement à la tête et à une jambe. Il glissait rue des Erables quand en arrivant à la rue Amity, une auto l'a frappé. La petite victime se nomme Willie Davis, 636, des Erables. Transporté à l'hôpital Général, les médecins de cette institution ont jugé son cas très sérieux. Le chauffeur de l'auto, M. Antoine Martel, 631, Frontenac, a déclaré à la police qu'il lui avait été impossible d'apercevoir l'enfant en temps. Il a appliqué les freins aussi vite qu'il a pu et a dirigé sa voiture du côté opposé. Mais la roue d'arrière a frappé l'enfant. Ce dernier a été conduit à l'hôpital dans l'auto de M. Martel.

EXONERE DE TOUT BLAME.

Le Juge Bazin, en Cour des Sessions, hier après-midi, a acquitté M. Hector Dorion, qu'on accusait de négligence dans la conduite de son automobile. Le juge dit en rendant la sentence, qu'il est impossible de jeter tout le blâme sur l'accusé. M. Dorion, qui descendait la rue Delorimier, s'est dirigé du côté gauche de la rue pour passer devant un tramway qui bloquait le chemin. Au même moment, deux personnes, M. Wilfrid Maille et Mlle Corinne Gagnon, traversaient la rue, et se sont fait frapper. Mlle Gagnon a été grièvement blessée, et on a dû lui amputer la jambe droite.

ONT COMPARE.

Les détectives Thibault, Walsh, McManus et Therrien ont arrêté à 8 h, hier avant-midi, six individus accusés de vol: William Duffy, 17, Lauchetière, 22 ans; Léo Dubois, 28, Saint-Elisabeth, 24 ans; James Barlow, 530, Dorchester, 21 ans; Francis Comtois, 1545, Saint-Laurent, 24 ans; Jean Donale et Léo Boyer, 1545, Saint-Laurent. Les accusés ont nié leur culpabilité, et leurs enquête a été fixée au 7 décembre, un nommé Peter Winther a aussi comparu en Cour de police, accusé de vol, et son enquête a été fixée au 7 décembre, ainsi que celle des trois individus que les détectives Blanchet et Chartrand ont arrêtés hier, et qui ont nié leur culpabilité à l'accusation de vol qu'on portait contre eux. Leurs noms sont: Haché McGill, Sydney L. Scott et John Philipson.

TRIBUNAUX CIVILS

LE CONTRÔLE DES PÊCHERIES

LE CONSEIL PRIVE DECIDE QUE LE GOUVERNEMENT FEDERAL A SEUL LE DROIT DE CONTROLER LES PÊCHERIES QUI SE PRATIQUENT DANS LES EAUX DE MER A L'EXCLUSION DES PROVINCES.

Le conseil privé a rendu hier un jugement important dans la question du droit de contrôler les pêcheries qui se pratiquent dans les eaux de mer, c'est-à-dire dans les eaux qui sont plus ou moins sujettes au flux et au reflux de la mer. Pour la province de Québec, on considère comme eaux de mer celles du Saint-Laurent entre Trois-Rivières et la mer. Cela comprend la Baie des Chaleurs et les nombreuses rivières et estuaires qui subissent les effets de la marée.

Il s'agissait de savoir si le gouvernement fédéral avait seul le droit de légiférer sur les pêcheries qui se pratiquent dans les eaux de mer, et si le gouvernement avait le droit exclusif d'accorder des permis de pêche dans ces mêmes eaux. Le gouvernement de Québec prétendait que ce privilège était du ressort des provinces. Le conseil privé a plutôt donné raison au pouvoir fédéral. Les membres de la section 91 de l'Acte de l'Amérique britannique du nord pour rendre leur jugement.

Cette décision représente une perte de plusieurs millions de dollars pour le gouvernement provincial parce que les permis qu'il rendait lui rapportaient une somme considérable.

LE BAIL DE L'HOTEL RIENDEAU

Le Juge McLennan a rendu une décision hier dans la cause d'Hermas Gariépy contre A.-J. H. Saint-Denis. Il s'agissait de la location de l'hôtel Riendeau.

Le demandeur alléguait qu'il avait loué en vertu d'un bail notarié, signé le 20 février 1920, l'immeuble en question à raison de \$3,250 par année. Le bail était pour cinq ans à partir du 1er mai dernier.

Le 8 avril dernier, le demandeur a demandé d'entrer en possession de l'hôtel Riendeau. Il a constaté que MM. Gervais et Samson occupaient les lieux loués. M. Gariépy a renouvelé sa demande le 3 mai suivant mais le défendeur Saint-Denis a refusé de mettre le demandeur en possession de l'immeuble.

Le défendeur alléguait pour sa défense qu'il avait passé un bail avec le demandeur le 20 février 1920, mais que le locataire s'était engagé à obtenir une autorisation pour la vente des vins et de la bière. Comme ce dernier n'avait pas réussi à obtenir ce permis le bail était résilié.

Le Juge McLennan a déclaré dans son jugement que le bail passé entre le demandeur et le défendeur renfermait pas la condition du permis de vendre des vins et de la bière. Le bail était un acte pur et simple, sans conditions.

Le Juge a donc donné ordre à J.-H. Saint-Denis, Paul Laferté et Louis Laferté de livrer l'immeuble à Hermas Gariépy d'ici vingt-quatre heures. MM. Wilfrid Gervais et Albert Samson qui occupent actuellement ces lieux devront déguerpir.

L'ENQUETE FINLAYSON.

L'enquête qui se poursuit devant le Juge McLennan au sujet de la demande de révocation de l'ordre qui a été émis contre M. William Finlayson, s'est continuée hier après-midi.

On sait que le Juge McLennan a accordé vendredi dernier l'émission d'une ordonnance dans laquelle il suspendait M. Finlayson de ses fonctions de syndic autorisé pour l'administration de la maison Thornton, Davidson et Co, en liquidation. Cette ordonnance a été rendue, à la demande de M. J.-H. Langvin qui prétendait que M. Finlayson avait mal administré les biens de la faillite.

Hier, M. Arthur Moss, teneur de livres de M. Finlayson a été entendu comme témoin. Il a confirmé le témoignage de M. Irving Cooke. Le témoin a déclaré que M. Finlayson avait permis à trois débiteurs de voter comme créanciers.

L'enquête se continuera vendredi matin.

Quatre villes bien éveillées reliées par le sommeil

Le C.P.R. fait circuler des wagons-lits de Montréal, gare Windsor, à 11:20 p.m. tous les jours, arrivant à Grand'Mère à 8:15 a.m. tous les jours excepté le dimanche et à 9:30 a.m. le dimanche. Les voyageurs à destination de Trois-Rivières, occupant ce wagon, peuvent y demeurer jusqu'à 7:00 a.m. les jours de semaine, et à 8:10 a.m. le dimanche.

Dans l'autre direction, le wagon-lit quitte Grand'Mère à 10:00 p.m. tous les jours, arrivant à Trois-Rivières à 11:15 p.m., et à Montréal, gare Windsor, à 7:05 a.m. tous les jours.

Les trains auxquels ces wagons-lits sont attachés arrêtent aussi à Shawinigan Falls. (rév.)

Un monument mémorable

Senlis, France, 1er. — (S.P.A.) — Le gouvernement français vient d'élever, dans le hameau de Louvres, à quelques milles au sud d'El, sur la route de Paris, un bel obélisque de douze pieds de hauteur, surmonté d'une statue d'un soldat français. Le monument repose à l'endroit où le 9 septembre 1914, les armées victorieuses de von Kluck se sont arrêtées, à quelque quinze milles de la capitale.

SAUCISSE

au porc frais seulement, marque S. L. CON NT

Mentionnez le nom chez votre fournisseur.

AU BON MARCHÉ

Au Rayon de la Lingerie

Premier Etage

KIMONOS en sole pique (japonais), unis et brodés, Collet, poches et cordelière à la taille. Nuances pures et foncées. Grandeur de 34 à 42. Prix variés.

8.00, 10.00, 12.00 à 15.00

Bonnets de Boudoir

BONNETS en crêpe Georgette, crêpe de Chine ou satin, garnis de dentelle et ruban. Nuances: blanc, rose, bleu, jaune. Prix, chacun:

98c, 1.50, 2.00, 2.75, 3.00 à 5.50

Vestes de Laine pour Dames

VESTES en tricot uni et fantaisie. Jersey tout laine, joli col, poches et ceinture. Nuances pures et foncées. Grandeurs assorties pour dames. Prix variés.

5.98, 9.00, 12.00, 15.00 18.00 à 26.00

Dépêche du Père Noel

Mes chers petits.

Quel bonheur, la bonne Fée vient de faire son apparition. La tempête a cessé et je repars toute de suite au grand galop. Tout va bien. Si rien ne vient interrompre mon voyage, je pense être parmi vous samedi prochain.

Père NOEL.

Au Royaume des Jouets

Annexe du rez-de-chaussée. Poupées, jouets en bois, en métal, en papier. Prix 90c à 1.25. Poupées articulées avec cheveux. Prix 6.00 à 8.50. Livres de contes. Prix 25c à 40c. Automob. Prix 4.00. Chars d'assaut. Prix 4.00. Aéroplanes. Prix 1.10 à 2.00. Voitures pour poupées. Prix 2.00 à 1.75.

Nécessaires pour laver et accessoires. Prix 2.00 à 6.00. Gilets de bain. Prix 1.25 à 1.00. Trousses pour poupées. Prix 30c à 1.00. Croquisons. Prix 1.25 à 39c. Jolies automobiles. Prix 1.75 et 2.75. Mécanos. Prix 2.00 et 2.75. ... 30.00

Argenterie

Annexe du rez-de-chaussée. Couillères en argent, pour la cuisine. Prix 2.50. Couillères pour bêtes. Chacune 1.00. Fourchettes à marinades. Chacune 1.00. Fourchettes à viande froide. Chacune 1.00. Couteau et cuillère à sucre. Le série 2.00. Série de 3 morceaux comprenant couteau, fourchette et cuillère pour enfants. Prix 2.00 à 5.00. Série de 3 morceaux à fourchettes et couteaux. Prix 2.00. Pinceaux pour le sucre. Chacune 2.00. Service à thé, 3 morceaux. Prix 15.00.

Au Palais du Bébé

BONNETS POUR ENFANTS Bonnets en sole, popeline ou corduroy. Tricot laine fantaisie et laine Angora. Chacune 1.00 à 1.50. Grandeur jusqu'à 4 ans. Prix variés.

89c à 6.25

Série comprenant veste, combinaison et tunique, en tricot de laine uni blanche, vieux rose, bleu, gris ou brun. Ages de 6 mois à 5 ans. Prix variés.

2.98 à 10.50

Kimonos et Douillettes pour Bébé

Kimonos et douillettes en sole pique (japonais), unis et fleuris. Brodés. Nuances: bleu et blanc, rose et blanc. Grandeurs pour bébés. Prix, le complet:

5.00

LET NDRE Limitée

625 Ste-Catherine Est

Angle Montcalm



Page du Foyer

EN EUROPE

Dès sept heures et demie du matin, nous tions sur le pont, prêts à descendre. Le paquebot entra dans le port, à Liverpool. Pour se lever un peu brumeux, comme il l'est ordinairement, parait-il, en ce pays-ci; on sentait cependant sous l'humidité enfumée, le soleil qui cherchait à poindre. Des remorqueurs tirèrent notre paquebot, pendant que nous nous amusâmes à regarder une nuée de mouettes et de goélands qui s'abattaient près du navire pour se disputer du pain qu'on jetait. Ils se précipitaient, puis s'élevaient ensuite tous ensemble et se dispersaient dans l'air, semblables à du papier blanc déchiré qu'emporte le vent. Ma compagne, Marie, me serrait le bras. En bonnes petites Canadiennes que nous sommes, nous pensâmes immédiatement à chez nous. "C'est comme à Percé", me dit Marichette. "Et nous aurions assuré que ces oiseaux-là arrivaient avec nous tout droit du Canada!"

Le paquebot s'approchait du quai. Les oiseaux s'enfuirent. La ville apparaissait. L'écluse de la Douane, une tour un peu plus loin, découpée en clocher, et de grandes bâtisses diverses. Nous étions en Europe. Nous nous répétions que nous étions en Europe; et, malgré tout, il nous semblait encore que ce n'était pas vrai. La traversée avait été si courte et si

douce. Et ce premier aspect d'une ville embrumée et d'un port, ressemblait trop à quelque ville connue.

Mais après les quais, au chemin de fer, nous eûmes bien l'impression d'être ailleurs. Grand accès de gaieté devant les wagons et la locomotive. Ils ont beau être nombreux, nous ne voulons pas les prendre au sérieux. C'est trop petit à côté de nos énormes et effrayantes machines. Nous regardons en nous rappelant les modèles de trains que nos frères enfants eurent jadis pour étonner. Les graves gens qui nous entourent et nous guident, et qui n'en sont pas à leur premier voyage, se moquent de notre étonnement. Au fond, ils en ont peut-être cette joie d'avoir des yeux neufs!

Quand enfin, nous sommes habitués aux dimensions, quand nous avons bien examiné notre compartiment à quatre, le train part et nous trouvons qu'il part joliment, très vite, et nous nous penchons aux portières pour guetter la campagne anglaise.

Seulement, avant d'y être, nous voyons de nouveau sur les voies parallèles quantité de wagons à marchandises, et nous ne pouvons pas nous empêcher de les signaler encore: mais regardez donc, regardez donc, ils sont à peine gros comme deux tombereaux de chez nous!"

Michelle Le NORMAND.

Pensées choisies

La religion est une mère; on la quitte au premier succès elle nous attend à la première larme.
Mgr BAUNARD.

L'homme en rapport avec son créateur est sublime et son action est éternelle; au contraire, dès qu'il se sépare de Dieu, il n'est plus qu'un être passager, et son action est négative et n'aboutit qu'à détruire.
J. de MAISTRE.

Conseils pratiques

Pour la protection des plaques et objets en zinc. — Recouvrir le zinc d'un enduit protecteur ainsi composé:

Oxyde de zinc..... 750 gr.
Verre soluble (silicate de potasse)..... 1.000 gr.
On peut colorer ce mélange avec de l'ocre, de la terre de Sienne, du rouge anglais, etc. La couleur à employer est broyée à l'eau, de manière à former une pâte épaisse, puis mélangée à l'enduit protecteur. Il suffit que cet enduit sèche une journée à l'abri de la pluie pour devenir absolument insoluble dans l'eau.

Eau de quinine. — Voici une bonne recette de l'eau de quinine, si utile pour les chevreux:

Quina royal..... 60 grammes.
Eau bouillante..... 1 litre.
Sel de tartre..... 6 grammes.
Alcool..... 160
Essence de tubéreuse 3
Essence d'ambrette 3

Laisser infuser l'écorce de quinquina royal dans l'eau pendant quelques jours. Faire dissoudre le sel de tartre dans l'alcool, mélanger, puis filtrer et ajouter les essences.

Pour désinfecter les appartements. — Dans une casserole, une bouillotte ou tout autre récipient allant au feu, faire évaporer, au moyen d'un réchaud à alcool ou à pétrole, du formol étendu de quatre fois son poids d'eau.

Laisser l'appartement clos hermétiquement pendant douze heures et aérer largement ensuite.

Maximes et pensées

Les mêmes souffrances naissent mille fois plus que les mêmes joies.
LAMARTINE.

Le plaisir d'aimer, sans l'oser dire, a ses peines, mais aussi ses douceurs.
PASCAL.

Même dans les moments d'abandon, les plus enivres, on se réserve

toujours en secret, on retient pour soi quelque chose de soi.

SAINT-AUGUSTIN.

Les années ne font pas des sages, elles ne font que des vieillards.
Mme SWETCHINE.

La bonne cuisine

Confitures d'oranges. — 3 kilos de sucre cristallisé, 8 oranges, le jus de 4 autres, 3 litres d'eau, le jus de 2 citrons, le zeste d'un. Couper les oranges en lamelles minces. Oter les milieux et les pépins et faire macérer le tout dans 3 litres d'eau pendant 24 heures. Faire bouillir jusqu'à réduction de moitié.

Poireaux en asperges. — Prenez de gros poireaux très blancs, coupez le haut des feuilles vertes, lavez-les; mettez-les dans de l'eau bouillante et salez-les; laissez jusqu'à ce qu'ils soient très cuits, pressez les pour bien en faire sortir toute l'eau. Servez sur une serviette dans un plat long avec une saucière de sauce mousseline.

Délaissez une cuillerée de farine dans un oeuil de beurre sans laisser roussir. Versez un bol de lait chaud, tournez dix minutes sur le feu, ajoutez un jaune d'oeuf hors du feu, sel et poivre. Ce légume, peu coûteux et excellent, est d'une grande ressource en hiver.

Poulet aux tomates. — Découpez un poulet en douze ou quinze morceaux, mettez-les dans une casserole avec sel et poivre en grains, moulu de préférence; deux oignons ou quatre, une demi-douzaine de tomates pelées, ajoutez 60 à 80 grammes de beurre frais, un demi-verre de vin blanc, autant de bouillon ou d'eau, un bouquet de thym, de persil et de laurier; remuez bien le tout; couvrez et laissez cuire pendant une heure et demie.

A LIRE.

Conteur du Temps de Michelle Le Normand, en vente au Devoir, à l'Action Française et dans toutes les bonnes librairies à cinquante-cinq sous l'exemplaire, plus cinq sous pour le port.

AU CONGRÈS DES AGRONOMES

UN DISCOURS DE M. J.-E. CARON, MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

Québec, 30. (D.N.C.) — A la séance d'hier au congrès des agronomes qui s'est ouvert lundi, M. J.-E. Caron a prononcé un long discours dans lequel il a fait plusieurs déclarations importantes. Le ministre de l'Agriculture a annoncé que le gouvernement a l'intention de soumettre à la prochaine session, un projet de loi pour rendre obligatoire le paiement du lait selon la quantité de gras que le lait contient.

"Ce système, dit M. Caron, est projeté depuis longtemps et aura pour principal effet d'éliminer les producteurs qui mettent de l'eau dans leur lait ou ceux dont les vaches ne donnent que du lait pauvre. Cette réforme ne pourra probablement pas être effective avant 1922 car elle nécessite un enseignement et c'est le devoir des agronomes d'insister le cultivateur à ce sujet."

M. Caron dit ensuite l'importance du contrôle laitier et il est fier que dans cette mesure Québec ait pris l'avance sur les autres provinces.

Le ministre de l'Agriculture fait l'éloge de la coopérative centrale des Agriculteurs dont la dernière initiative a réussi à donner au fromage, produit dans la province de Québec, le crédit qu'il mérite sur le marché de Londres.

Grâce à cette coopérative le fromage de Québec n'est plus déprécié à Londres. Il se vend sous son vrai nom et à des prix aussi élevés, sinon plus élevés que ceux donnés pour le fromage d'Ontario.

M. Caron déclare que la coopérative centrale des Agriculteurs est sur le point d'émettre des débentures pour un demi-million. Il encourage les cultivateurs à l'aider à cette émission et les met en garde contre d'autres compagnies louches qui n'en veulent qu'à leur argent. Il recommande aux cultivateurs d'écrire au ministre avant de prêter leur argent. Au sujet des jardins scolaires, le ministre dit qu'il ne faut pas s'occuper seulement des résultats immédiats, mais qu'il faut songer à l'avenir. Il recommande aux agronomes de surveiller les fermes d'expérimentation que le ministre établira d'ici quelque temps dans la province. Au sujet des écoles d'agriculture moyennes, M. J.-E. Caron déclare que le gouvernement se fera rien avant d'être assuré de l'appui des autorités religieuses.

Il a déjà reçu l'approbation de Mgr. Léonard, évêque de Rimouski, et c'est là probablement que sera établie la première école. En terminant son discours, M. Caron parle de l'enseignement agricole par le cinéma et de l'économie que doivent pratiquer les agronomes.

M. A. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture a dit aussi quelques mots.

Le circuit Saint-Denis est changé

La Commission des tramways a décidé de fractionner en deux parties le circuit Saint-Denis-Saint-Henri, qui a actuellement une longueur de seize milles. Le changement doit s'effectuer dimanche matin, le 5 décembre.

Dorénavant les tramways du circuit Saint-Denis-Saint-Henri circuleront comme suit:

Saint-Denis-Christophe-Colomb: les tramways partiront du terminus, angle des rues Bélanger et Christophe-Colomb, pour se rendre à la rue McGill, d'où ils reviendront en faisant le tour du carré Victoria.

Saint-Denis-Boulevard: les tramways partiront de Villars, à la rue Hochambau, pour descendre au Champ de Mars, et revenir par le même chemin; aux heures de grande foule, ces tramways se rendront à la rue McGill.

Saint-Denis-Crémazie: les tramways partiront du boulevard Crémazie pour se rendre à la rue McGill, d'où ils reviendront en contourant le carré Victoria.

Saint-Henri-Champ de Mars: les tramways partiront du terminus de l'ouest, de la rue Glen, prendront la rue Saint-Jacques, puis la petite rue Craig et la rue Craig, jusqu'au Champ de Mars, pour s'en retourner par le même chemin.

Saint-Henri-McGill: les tramways quitteront le terminus de l'ouest, la rue Glen, pour suivre la rue Saint-Antoine et la rue Craig, jusqu'à la rue McGill, d'où ils retourneront en faisant le tour du carré Victoria. Aux heures de grande foule, ils se rendront jusqu'au Champ de Mars, d'où ils reviendront alors, en passant par la rue Craig, la petite rue Craig et la rue Saint-Jacques, jusqu'au terminus de l'ouest.

Le circuit Saint-Denis-Windsor n'est pas changé pour le moment.

PAPA

La saucisse au porc frais est excellente — marque
S. L. CONTANT
Chez votre boucher

NOTES DE JEANNETTE No 6



Mon costume au grand bal masqué. Tous les invités me connaissent depuis longtemps avant que j'enlève mon masque; ils me connaissent au parfum enchanteré dont je fais usage, et m'appellent "La dame au parfum ensorceleur".

Parfum

Rêve de Beauté

Aussi savon, poudre de riz, crème de beauté, eau de toilette.

Erasmic

Dans tous les meilleurs établissements.

Anglo-American Agencies Limited

41-43 rue St-François-Xavier. Main 2955.

Un tribunal d'arbitrage

Québec, 1. (D. N. C.) — On annonce officiellement que le juge Arthur Lachance, de la Cour des sessions de la paix, a accepté la position de tiers arbitre dans la commission d'arbitrage qui réglera la situation des employés du département des travaux publics de la cité.

Il y a quinze jours, ces employés, après une grève, ont proposé l'arbitrage et sont retournés à l'ouvrage lorsque la ville eut accepté l'arbitrage. Le juge Lachance, M. T. Hébert, président du Conseil central national des métiers du district de Québec, et M. Albert Bouchard, président du Comité des travaux publics, sont les trois membres de la commission d'arbitrage.

Ils décideront si les employés ont le droit de retirer un salaire de dix heures d'ouvrage en ne travaillant que huit heures.

L'Ecosse n'est pas prohibitionniste

Edinburgh, Ecosse, 1er. (S.P.A.) — L'Ecosse n'a pas voté avec enthousiasme, le mois dernier, en faveur de la tempérance. Cinq villages ont accepté la prohibition, deux villes la tempérance mitigée, et 37 autres ont adopté le statu quo.

A Glasgow, où la lutte a été intense, vingt-quatre quartiers ont maintenu le système actuel de la vente des liqueurs, neuf ont voté pour une certaine restriction et quatre seulement pour l'abolition des permis. En conséquence, 99 auberges sur 104, ont dû fermer leurs portes.

Des chantiers de bois abandonnés

Restigouche, N.-E., 1er. (S.P.C.) — Les chantiers de Restigouche sont silencieux, et le travail a cessé dans la région pour toute la saison. On a remis à l'an prochain la coupe de quinze millions de pieds de bois dans le district sud et de vingt millions de pieds, dans celui du nord.

L'industrie du bois s'annonce bien peu prospère, pour l'hiver, et la production n'atteindra point le rendement normal.

L'amour n'attend pas

Glance Bay, N.-E., 1er. (S.P.C.) — Un jeune homme du nom de Donnell Kerr, de cette ville, a épousé le soir une jeune fille, Mlle Florence McKelgan, après s'être fracturé une jambe, l'après-midi, pendant une partie de football. Le mariage est venu à la cérémonie nuptiale, soutenu sur des béquilles, et la jambe mise dans un plâtre.

enses, dont le grondement formidable emplissait la vallée.

Le capitaine s'était jeté à travers les prairies et les jardins en terrasse qui descendaient du château à la rivière, mais lorsqu'il se rapprocha du lit élargi, raviné, du torrent, il constata l'impossibilité d'avancer jusqu'à la grotte, laquelle n'était cependant qu'à quelques mètres. Accroché à un arbre, il pouvait en apercevoir l'orifice encore béant à moitié, mais toute la partie inférieure était inondée. L'eau y entraînait à grands fracas, y entraînant parfois à sa suite des troncs cassés, des planches, des ruchers, des outils, des gerbes, tout ce que le cyclone avait dévasté et qui s'en allait en tournoyant dans les flots grondants du Dourdou.

Lambellec se dit que, si Robert avait pu gagner la Baume-Longue au début, son corps devait être roulé depuis longtemps dans les eaux terribles et se trouvait probablement fort loin de là! Cependant, il cherchait le moyen d'aller explorer la grotte, un vague espoir à l'âme, lorsque Lise apparut, un peu plus haut, suivie de Louis habillé à moitié et porteur d'une énorme lanterne.

— N'advancez pas, Mademoiselle,

je vous en prie, cria le capitaine.

Mais la jeune fille, tout pâle, les dents serrées, descendait résolument. Jean, le fermier, réveillé en hâte, se montra bientôt, épouvanté, demandant ce qu'on allait faire.

En deux mots, Lise l'expliqua; mais les domestiques se regardèrent avec désespoir en hochant la tête et se montrant la grotte où bouillonnaient les flots terrifiants.

Lise était parvenue à peu de distance de l'officier.

— Je vous en conjure, n'allez pas plus loin, lui cria-t-il avec un tel accent de supplication que la jeune fille s'arrêta. Appuyée à un vieux saule à moitié déraciné, elle avait de l'eau jusqu'aux genoux et vacillait avec l'arbre.

— Je vous en supplie, remontez. — Non, dit-elle fermement. Et vous, qu'allez-vous faire?

Sa voix faiblait une seconde, puis elle ajouta, en devenant livide:

— Il est impossible de rien tenter. Comment entrer là-dedans?

Et elle se baissait le remous terrible en avant de l'ouverture mi-béante.

Tout à coup un objet passa devant eux en tournoyant. Lise poussa un cri: c'était la pèlerine de caoutchouc du collègue, qu'il avait dû

mettre inconsciemment en sortant.

Le vêtement venait bien de la grotte. Donc, l'enfant était là... se dit Lambellec, mort sûrement, mais ne fallait-il pas le rendre, ce pauvre petit corps fraternel, à la sœur si vaillante et si tendre qui avait pensé à lui quand tous l'avaient oublié, et soudain, se débarrassant de son veston, il appela Louis:

— Donnez-moi la lanterne.

— Monsieur, Monsieur, n'allez pas là! Implorait de même le fermier.

— Donnez, donnez vite!

Et l'officier, saisissant le fanal d'une main, s'agrippait de l'autre aux petits murs émergeant à peine de la grotte, de là, pour descendre vers la grotte. A ce moment, une main se posa sur son bras. C'étaient les petits doigts de Lise, tremblants, mouillés, mais très forts, car ils retenaient fermement le jeune homme.

Il s'arrêta une minute, ses yeux rencontrèrent les grands yeux bleus palpitants, et un mot délicieux éclaira la nuit tragique:

— Ma chérie.

Elle ne protesta pas, mais elle serra plus fort la main de Georges de Lambellec, en disant affolée:

— Je ne veux pas que vous alliez là!

Lui la regarda, très tendre, très

Embellissez votre maison à prix très bas chez Goodwin

Tous nos meubles, tapis, rideaux, draperies, papiers peints, tableaux, gravures—offerts à prix extraordinairement réduits pendant notre grande vente.

Goodwin—Au troisième

Une occasion pour celui qui veut donner un superbe cadeau MAGNIFIQUES SACS PARISIENS

EN VENTE A 30.00 (Taxe comprise)

Sacs en perle en suède peint à la main et en velours perlé. Quelle joie apportera un tel cadeau à la mère, l'épouse, la sœur ou la fiancée!

Sacs à main Goodwin—Au rez-de-chaussée.



Goodwin's LIMITED

Montréal, Toronto et Chicago

La voie double du Grand-Tronc entre Montréal, Toronto et Chicago, offre le maximum de confort. L'International Limited part de Montréal tous les jours à 10 h. a.m., heure normale, arrive à Toronto à 5 h. 40 p.m., à London à 9 h. 3 p.m., à Détroit à 11 h. 35 p.m. et à Chicago à 8 h. 10 le lendemain matin. Ceux qui désirent voyager de nuit, peuvent prendre le train qui part de Montréal à 11 h. p.m. par le Montréal, Toronto, Hamilton, Detroit & Chicago Limited. La composition de ces trains est incomparable et comprend, sur l'International Limited, des wagons observatoire-bibliothèque, wagon-lits, wagon-lits à compartiment, wagons-salons et buffets, (le déjeuner est servi avant d'arriver à Chicago). Le train de nuit de Montréal, se compose de wagons à compartiments, de wagons-lits et de wagons-lits dernier modèle. Le service des wagons-buffets est une des caractéristiques de ce trajet. Pour plus amples renseignements, lits, etc.,

s'adresser aux bureaux du Canadian National-Grand-Tronc, No 230, rue Saint-Jacques, Montréal. (Réc.)

Complets d'Hommes

nettoyés scientifiquement et pressés. Nous pouvons donner à votre vieil habit l'apparence d'un neuf pour

\$2.00

Toilet Laundries

Limited

Tél. Up. 7640

"Nous régnons à perfection"

Feuilleton du DEVOIR

LISE

par Victor Féli

22

SUITE

Cependant, la jeune fille reprenait son énergie habituelle et commanda:

— Maria, allez vite appeler Jean et Louis.

— Oui, oui, Mademoiselle, j'y vais. Si c'est possible, Seigneur, encore ça!

En se hâtant, la brave femme redescendit, tandis que le capitaine disait:

— Mademoiselle, ce serait perdre du temps que d'attendre les domestiques. Dites-moi où se trouve cette grotte.

— J'y vais.

— Y songez-vous! Au contraire,

rentrez chez vous. Indiquez-moi seulement la direction.

— C'est tout près, derrière les grands peupliers, au bord du chemin.

— Ah! oui, je sais, je sais, je connais l'endroit.

Et le jeune homme descendit en courant. L'orage avait cessé, le ciel, dégagé des masses de pluie qui venaient de tomber, s'éclaircissait de plus en plus, et bientôt le mince croissant de la lune mit sa fine lumière sur toutes choses; on put dès lors se rendre compte des effets désastreux de la tempête. Tout le fond du petit val disparaissait sous l'eau, une eau boueuse, bouillonnante, et le Dourdou roulait des vagues furieuses.

Louis à l'oreille de Jean.

— Mais s'il entre, il n'en sortira pas vivant et ça fera deux morts! répondit le fermier.

Lise, tout à coup, se tourna vers eux.

— Mon Dieu! que peut-on faire? Comment lui aider? demanda-t-elle. Les deux hommes demeurèrent muets.

— Des cordes, des échelles, je ne sais... mais essayons de faire quelque chose!

— Ah! oui, des cordes, peut-être bien, on y va, Mademoiselle. Et ils retournèrent en hâte vers le château.

Lise était seule, seule... dans la nuit, claire maintenant, lumineuse; l'aube allait poindre, le jour nouveau détaillerait toutes choses. Que verrait-elle? Oh! lui! lui! qui était là, dans le gouffre terrible... pour elle, pour elle... Ses mains se joignirent en un geste d'intraduisible supplication: "Mon Dieu! Mon Dieu!" clama-t-elle éperdue, et elle s'abattit à genoux dans l'eau boueuse, priant tout haut.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (sa responsabilité limitée). Jos. J. Beauchard, gérant.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE ALIMENTAIRE

LE MARCHE DES VOLAILLES EST ACTIF CES JOURS-CI ET LES PRIX SE MAINTIENNENT UN PEU PLUS BAS QUE L'AN DERNIER — ELLES SONT DE BONNE QUALITE — LE PRIX DES AUTRES DENREES.

Le marché des volailles continue à être passablement actif et les prix ne varient pas sensiblement. Les arrivages sont forts et c'est probablement ce qui fait que les prix ne montent pas. On note aussi que les volailles que nous recevons actuellement sont de meilleure qualité que celles que nous avons l'habitude de trouver sur le marché. Le grain a été relativement bon marché et la récolte a été bonne c'est ce qui explique pourquoi les volailles sont en bon état. Les prix relèveront probablement d'ici à Noël, mais on ne croit pas être obligé de payer aussi cher cette année pour nos approvisionnements. L'offre étant plus forte que la demande ces jours-ci, le marchand de gros a commencé à entreposer pour les besoins futurs.

Les prix des viandes fumées ont baissé quelque peu ces jours-ci. Cette baisse vient à la suite de la baisse du lard que nous avons enregistré la semaine dernière. Le marché demeure actif.

Le beurre, le fromage et les oeufs se vendent encore aux mêmes prix que la semaine dernière. Notons cependant que le beurre et le fromage se sont vendus un peu moins cher aux enchères publiques qu'on a été tenus hier dans les différents centres de la province.

Voici les prix cotés chez les marchands en gros:

Sucre d'érable . . . 26 à 28c.
Sirop d'érable . . . \$1.90 à \$2.20
Farine-Type— :
Franco à bord (L.O.B.) Montréal . . . \$11.10
En lots fractionnés et aux épiciers . . . \$11.40

Volaille:
Dinde, la livre . . . 48 à 52c
Poulets, la livre . . . 35 à 40c
Coqs, la livre . . . 23 à 25c
Canards, la livre . . . 30 à 35c

Oeufs—
Oeufs strictement frais . . . 85 c
Oeufs frais choisis . . . 68 à 70c
Second choix . . . 50 à 62c

Beurre—
De beurrierie, pasteurisé . . . 51% à 53c
De beurrierie, premier choix . . . 51% à 52% c
De beurrierie, bon chx. 50 à 52c

Sucre—
Le prix du sucre granulé est maintenant de \$10.45 à \$11 par 100 livres chez les raffineurs.

Fromage—
Bonne qualité . . . 20c
Fromage coloré . . . 20 à 20% c

Pommes de terre—
Les ventes de ce produit sont assez fortes, et les prix sont à la hausse ces jours-ci. On demande \$1.85 à \$1.90 pour un sac de 80 livres pris au wagon, et \$2 pris à l'entrepôt de gros.

Les viandes fumées—
Jambons de 8 à 10 livres, 38 sous; de 10 à 15 livres, 33 à 37 sous; de 15 à 25 livres, 33 à 36 sous. Le lard à déjeuner (bacon), fait 48 sous, et le lard déossé, Windsor, se vend à 53 sous.

Le papier à journal

Le prix du papier à journal pour le premier semestre de 1921, dit un communiqué qui a été publié hier après-midi, sera de 6 sous et demi la livre ou de \$130 la tonne. Cela veut dire que les propriétaires de journaux paieront, au premier janvier prochain, le prix qu'ils payent actuellement pour le papier dont ils ont besoin. Tous les journaux vendront leur papier à raison de \$130 la tonne.

Cette décision était attendue depuis longtemps dans les milieux financiers et chez les propriétaires de journaux. On croyait, dans certains quartiers au moins, que les prix seraient réduits. D'autres s'attendaient à la décision qui vient d'être prise. Personne n'anticipait une hausse parce que depuis quelques semaines le prix du papier semblait être à la baisse comme toutes les autres marchandises d'ailleurs.

Un des directeurs de la "Canadian Export Paper Company Ltd.", qui s'occupe de placer les commandes de papiers sur le marché, déclare hier que l'année 1920 avait été très prospère pour les fabricants de papier. L'année 1921, dit-il, sera encore meilleure si on en juge par la demande qui est déjà très forte. Les propriétaires de journaux américains placent de plus importantes commandes pour l'an prochain mais les manufacturiers de papier ne seront pas en mesure de remplir toutes les commandes parce que la fabrication ne sera pas assez forte.

Emprunt Français 5%

DE LA VICTOIRE
803 le titre de 50
Francs de rente (valeur nominale 1,000
Fr.), libre d'impôts
passés, présents et
futurs.

BRYANT, ISARD & CO.

Agents de Change
84-90 rue St-Frs-Xavier,
Montréal.
MAIN 4960

ÇA ET LÀ

Quelques banquiers de New-York se sont réunis hier aux bureaux de C.P. Morgan & Cie pour discuter de la possibilité d'un prêt qui doit être fait à la République de Cuba. On entend parler de ce prêt depuis quelques semaines mais on n'en est pas encore venu à une entente. Tout indique que ce prêt sera de \$25,000,000 à \$100,000,000. On ignore encore quels seront les termes de cet emprunt et quel intérêt il rapportera à ceux qui souscriront. D'un autre côté les financiers cubains sont dans la métropole américaine depuis plusieurs semaines et sont en instances auprès de corporations privées. S'ils ne réussissent pas à faire un emprunt pour le montant total ils vont demander plusieurs petits emprunts qui finalement formeront le montant dont on a besoin. De toute manière, on dit que l'affaire va se bâcler d'ici à quelques jours.

Les moulins de la "Laurentide Company, Limited", à Grand-Mère, produisent actuellement près de 400 tonnes de papier par jour. De nouvelles machines viennent d'être installées dans les moulins et le rendement a été presque doublé. A venir jusqu'à ces derniers temps, la Laurentide ne produisait que 225 tonnes par jour. M. Chahoon, président de la compagnie, était à Montréal hier. Il a répété que sa compagnie avait signé un contrat de cinq ans avec le "New-York Times". C'est pour cette raison qu'on a cru devoir ajouter deux nouvelles machines dernièrement. Le contrat qui est intervenu avec le "New-York Times" est particulièrement avantageux. M. Chahoon a ajouté que l'année 1921 serait encore très prospère au point de vue de l'industrie de la pulpe. Il n'y a pas de doute, a-t-il dit, que les revenus seront encore plus considérables qu'en 1920 qui sera pourtant considérée une des meilleures années.

De Toronto on apprend que les créanciers de la "N. Brenner and Company" de cette ville se sont réunis hier et ont constaté que le passif de la compagnie était de 24 millions de dollars contre \$167,575 d'actif. Les créanciers sont surtout des Américains et des firmes européennes. On note cependant un créancier canadien qui est intéressé pour la somme de \$40,000 dans l'affaire. Cette compagnie faisait le commerce des métaux. Plusieurs inspecteurs ont été nommés en attendant les arrangements définitifs dans cette affaire.

Une dépêche de Berne, Suisse, mande que les députés discuteront à la session du Parlement du mois de décembre, la proposition de faire un nouvel emprunt au montant de 300 millions de francs. Cet argent sera emprunté sur le marché financier américain et servira à l'électrification des chemins de fer de la Suisse.

Les chemins de fer nationaux

Toronto, 1. — Plusieurs changements viennent d'être faits dans le bureau de direction du Chemin de fer National du Canada et du "Grand Trunk Pacific Railway".

R. C. Vaughan, Toronto, a été nommé vice-président et aura charge des achats, des magasins et de l'équipement. Il aura juridiction sur toutes les compagnies affiliées.

F. P. Brady, gérant-général des lignes de l'est à Montréal, a été nommé assistant au bureau exécutif avec bureaux à Toronto.

W. A. Kingsland, assistant général des lignes de l'est à Montréal, remplace M. Brady comme gérant-général des lignes de l'est avec bureaux à Montréal.

J. C. O'Donnell, surintendant général du district des provinces maritimes à Moncton, N.B., remplace M. Kingsland comme assistant gérant-général des lignes de l'est avec bureaux à Moncton.

W. R. Devenish, surintendant de la division de Moncton est nommé surintendant général du district de l'Ontario avec bureaux à Toronto.

A. C. Barker, surintendant des télégraphes à Moncton, remplace M. Devenish, nommé surintendant de la division de Moncton avec bureaux à Moncton.

W. N. Rippey, surintendant du service des wagons à Moncton, est nommé surintendant des voyageurs de la division des provinces maritimes avec bureaux à Moncton.

A. P. Gorbell, comptable au service des wagons à Moncton, remplace M. Rippey comme surintendant du service des wagons et a le contrôle sur toutes les voies au sud et à l'est du Saint-Laurent avec bureaux à Moncton.

J. D. McNutt est nommé assistant surintendant avec bureaux à Truro, N.E.

Emprunts du Gouvernement du Canada

Tableau des cours, fourni par L. G. Beaubien et Cie, 50 rue Notre-Dame ouest, agents de change.

Exempts d'impôts	Intérêts 5 p.c.	Ventes
Eché. Der. coté	10 h. a.m. à 11.30 h. a.m.	
1927 95 94 1/2	100 à 94 1/2	
1922 97 96 1/2	350 à 94 1/2, 1000 à 94 1/2, 2000 à 94 1/2, 500 à 96 1/2, 100 à 96 1/2, 600 à 96 1/2, 4000 à 94 1/2, 24100 à 94 1/2, 100 à 94 1/2, 100 à 94 1/2, 94, 3000 à 94 1/2, 1000 à 94 1/2	
1923 94 1/2 94	100 à 95	
1927 95 94 1/2	100 à 95	
1933 94 1/2 93 1/2	400 à 93, 4000 à 93 1/2, 100 à 95	
1937 95 94 1/2	1000 à 95, 1000 à 95 1/2, 100 à 94 1/2, 1000 à 94 1/2, 22100 à 94 1/2	
Sujets à l'impôt	Intérêts 5 1/2 p.c.	
1924 92 92	300 à 92 1/2, 500 à 92 1/2, 1000 à 92 1/2	
1934 90 90 1/2	2150 à 90 1/2, 1000 à 91, 500 à 90 1/2, 100 à 90, 1000 à 91	

* Ces prix sont sujets à l'intérêt couru.
* Payables également en fonds New-York.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES VALEURS DE PULPE ET DE PAPIER ONT REPRIS UN PEU D'APLOMB. — LA FIXATION DES PRIX POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE EST CAUSE DE CETTE AMELIORATION. — LES AFFAIRES SONT TRANQUILLES A WALL STREET.

Le marché local a été modérément actif ce matin, et la cote s'est améliorée quelque peu dans le compartiment des valeurs de pulpe et de papier. Cette amélioration vient naturellement à la suite de la fixation des nouveaux prix qui a été faite hier. On croyait que les prix allaient diminuer et cela rendait le marché hésitant depuis quelques semaines. Le "Canadian Export Company" en annonçant la vente du papier à 6 sous et demi la livre pour le prochain trimestre commençant le premier janvier prochain, a dissipé toutes les inquiétudes qu'on avait à ce sujet. La "Canadian Export Company" vend le papier qui sort des moulins de la Laurentide, de la Brompton Pulp, de la Belgo-Canadienne, de la Saint-Maurice Pulp and Paper Company et de la Price Bros. L'Abitibi Pulp et la Spanish River vendant leur papier par l'entremise de la H. Mead and Company.

Les autres compagnies placent leurs commandes elles-mêmes. C'est pour cette raison que plusieurs compagnies qui avaient des contrats à long terme vendaient encore à raison de 5 sous par cent livres. Ces contrats sont finis maintenant et elles vont bénéficier du prix qui a été décrété hier.

Les autres valeurs de la liste sont restées passablement négligées et on même fait preuve de faiblesse. Seules les valeurs dites d'énergie électrique réussissent à se maintenir en assez bonne position. Les stocks du miner ont encore passablement dépréciés.

Les affaires sur la place new-yorkaise ont été passablement tranquilles et l'ouverture de la séance a été marquée par une irrégularité des cours et finalement la cote s'est mise franchement mise à la baisse. Les prêts à vue se sont maintenus à 7 pour cent pendant toute la séance.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

Dom. Iron, 100 à 46 1/2.	Steel Can. 45 à 62.
Abitibi, 85 à 55, 150 à 55 1/2, 50 à 55 1/2, 235 à 56, 10 à 55 1/2.	
Brazz, 45 à 54.	
Sugar, 50 à 23, 50 à 23 1/2.	
Brompton, 275 à 59 1/2, 75 à 59 1/2, 25 à 59 1/2.	
Lauren, 300 à 92 1/2, 50 à 93.	
Breweries, 64 à 500, 1 à 51.	
Smelters, 100 à 17.	
Quebec, 55 à 71.	
Spanish, 140 à 85, 50 à 85 1/2.	
Glass, 50 à 61, 25 à 62.	
Navy, 100 à 88, 10 à 87.	
Textile, 3 à 100.	
Mont. Power, 15 à 80.	
Lauren, 75 à 149, 50 à 150, 25 à 150 1/2, 10 à 152, 25 à 153.	
Shaw, 65 à 102.	
Howard, 75 à 113.	
Spain, priv. 385 à 90, 100 à 89 1/2.	
Howard ord. 10 à 93.	
Wabasso, 40 à 49.	
Carriage, 80 à 8.	
Mont. Teleg. 5 à 110.	
Car priv. 50 à 78 1/2, 10 à 78 1/2.	
Dom. Br. 35 à 74.	
Textile, 25 à 92.	
Ogilvie priv. 15 à 97 1/2.	
Steam, priv. 20 à 70.	
Asbestos, 10 à 75 1/2, 100 à 79.	
Can. Cot. 5 à 78.	

Dividendes déclarés

Toronto. — Provincial Paper : Un dividende trimestriel régulier de 1 1/2 pour cent et un boni de 1 pour cent sur les parts ordinaires, ainsi qu'un dividende de 1 1/2 pour cent sur celles de priorité, payables le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

New-York. — American Wollen : Un dividende trimestriel régulier de 1 1/2 pour cent sur les actions ordinaires et celles de priorité, payables le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L. G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

Cours moyens New-York	
Londres, (livre sterling) . . . \$3.48	
Paris, (franc) . . . 16.50	
Bruxelles, (franc) . . . 15.57	
Genève, (franc) . . . 6.42	
Madrid, (peseta) . . . 15.68	
Berlin, (mark) . . . 0.145	
Vienne, (couronne) . . . 0.037	

Trois bons Placements

Obligations 5 1/2 % à 5 ans de la ville

Shawinigan

Datées 1er mai 1920

Prix \$98.10. Rendement 6%

La Cie de Pulpe et de Papiers d'Eau de Saguenay

Obligations garanties.

Ech. juil. 1930 à juil. 1934 6 1/2 %

Ecoles Catholiques de Montréal

Datées du 1er mai 1920

Rem. 1er mai 1930 6%

Crédit Canadien

Incorpore

99, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Main 2326, 2327 et 1099.

Boite postale 1189.

CHS.-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

Rotterdam, (florin) . . .	36.50
Rome, (lire) . . .	27.32
Cours moyens Montréal	
New-York . . .	13%
Londres . . .	\$3.99
Paris . . .	14.35
Bruxelles . . .	13.50
Genève . . .	5.40
Madrid . . .	17.30
Berlin . . .	0.177
Vienne . . .	0.047
Rotterdam . . .	34.75
Rome . . .	23.35

LES GRAINS

Cote de la Maison Bryast, Isard & Co.

A CHICAGO Ouverture

MAIS—

Décembre, 65 1-2 67 1-4

Mai, 72 1-4 73 3-8

AVOINE—

Décembre, 44 1-2 44 5-8

Mai, 43 3-4 49

BLE—

Décembre, 156 1-2 158 1-2

Mai, 150 153

A WINNIPEG Ouverture

MAIS—

Décembre, 50 1-4 50 3-4

Mai, 54 5-8 53 1-2

BLE—

Décembre, 163 1-2 166 3-8

Mai, 164 167 1-4

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Porter, Beaubien et Cie, 88 rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Altit Chalmers . . .	Ouv.	Midi
Am. Can. . .	29 1/2	29 1/2
Am. Inter. Corp. . .	40 1/2	40
Am. Locomotive . .	84 1/2	84 1/2
Am. Smelting . .	44 1/2	44 1/2
Am. Sugar . .	91 1/2	91 1/2
Am. Sumatra Tobacco .	72 1/2	72 1/2
Am. Woolen . .	60 1/2	60 1/2
Am. Zinc . .	29 1/2	29 1/2
Baldwin Loco. . .	95 1/2	95 1/2
Bethlehem Steel (B) .	53 1/2	54
Canadian Copper . .	114 1/2	114 1/2
Central Leather . .	38	38
Atlantic Gulf . .	108 1/2	107
Colorado Fuel and Iron .	29 1/2	29 1/2
Crescent Steel . .	87 1/2	88 1/2
General Motors . .	15 1/2	15 1/2
Great Northern Ore . .	30 1/2	30 1/2
Insulation Copper . .	33	33
Inter. Nickel . .	14 1/2	14 1/2
Inter. Merc. Marine . .	15	15
Keystone Tire and Rub. .	8 1/2	8 1/2
Pan Amer. Petrol. . .	78 1/2	77 1/2
Vanadium . .	41 1/2	40 1/2
Pierce Arrow . .	23 1/2	23 1/2
Reading . .	87 1/2	86 1/2
Republic I. and S. . .	65 1/2	65 1/2
Sinclair Oil Corp. . .	24 1/2	24 1/2
Southern Pacific . .	107 1/2	108 1/2
Studebaker . .	44 1/2	45
Texas Oil . .	45	45
Union Pacific . .	118 1/2	118 1/2
United Retail Stores . .	55 1/2	55 1/2
U.S. Indust. Alcohol . .	68 1/2	68 1/2
U.S. Rubber . .	66	68 1/2
U.S. Steel . .	80 1/2	80 1/2
New Haven . .	19 1/2	19 1/2
Mexican Petrol. . .	100 1/2	101

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin et Cie, 103 rue Notre-Dame, Montréal.

Adanac . . .	Offr.	De-mande.
Atlas . . .	17	19
Bailly . . .	3 1/2	3 1/2
Beaver . . .	35	35
Boston Creek . .	15	200
Conings . .	190	200
Crown Res. . .	45	47
Dome Ext. . .	45	47
Dome Mines . .	127 1/2	127 1/2
Gifford . .	2 1/2	1 1/2
Gold Reef . .	550	560
Hargreaves . .	330	350
Hollinger . .	17	20
Kerr Lake . .	90 1/2	90 1/2
Kirk Lake . .	100	100
La Rose . .	23	100
Lake Shore . .	102	188
McIntyre . .	180	188
McKinley Dar. . .	42	44
Mining Corp. . .	10	166
Moneta . .	10	166
Newray . .	35	5
Nipissing . .	925	950
Pete Lake . .	10 1/2	11 1/2
Pore V.N.T. . .	10 1/2	22
Shumacher . .	17	20
Silver Leaf . .	14 1/2	24
Tek Hughes . .	25 1/2	26 1/2
Temisk. . .	25 1/2	26 1/2
Thompson . .	5 1/2	6
Tretheway . .	18 1/2	20
Vac Oil and Gas . .	34	25
West Dome Cons. . .	5	6
West Tree . .	6	6 1/2

Vol audacieux

New-York, 1. — Deux vols audacieux ont été exécutés cet après-midi à Brooklyn et \$57,000 en argent et en obligations de la Liberté ont été enlevés.

Quatre bandits, le revolver au poing, ont tenu en respect deux messagers de la maison Kean, Taylor et Cie, avenue Metropolitan et leur ont enlevé \$466,000 d'obligations qu'ils portaient.

Les architectes de la province

L'assemblée générale annuelle de l'Association des Architectes de la province de Québec, aura lieu dans les salles de l'Association, No 590, avenue



La Vie Sportive

LA SEANCE DE DEMAIN SOIR A L'ARENA MONT-ROYAL

Le National Sporting Club mettra un intéressant programme à l'affiche. — McTigue vs O'Hagan, Girardin contre Delmont et Thomas vs Schaeffer. — Des offres à Deschamps. — Boxe au M.A.A.A.

Le public montrealais sera de nouveau convié à une séance de boxe demain soir, à l'Arena Mont-Royal, alors que le National Sporting Club mettra un excellent programme à l'affiche. Le combat principal de la soirée mettra aux prises Mike McTigue et Butch O'Hagan, tandis que Mickey Delmont sera opposé à Georges Girardin, en semi-finale.

Il nous semble inutile de faire l'éloge des pugilistes qui seront aux prises demain soir, à l'Arena de M. Tom Duggan, car ses boxeurs sont trop avantageusement connus du public amateur.

Mike McTigue arrivera aujourd'hui de New-York et à son arrivée, il se rendra au Cercle Outremont, pour faire quelques légers exercices. McTigue se dit en excellente forme et assure que sa main est maintenant en condition parfaite et qu'il sera en mesure de livrer un dur combat au boxeur d'Albanie.

Butch O'Hagan a hâte de faire face à McTigue et prétend pouvoir battre le vainqueur de Brosseau. L'ancien entraîneur de Brosseau connaît très bien McTigue, de sorte qu'il n'aura pas à étudier son adversaire et ses amis affirment que Mike trouvera chaussure à son pied demain soir.

Les paris se font nombreux sur le résultat de cette rencontre, mais on parle peu sur une mise hors de combat. O'Hagan a l'air gros favori, certains de ses admirateurs offrent six contre cinq qu'il obtiendra la décision. Mais les partisans de McTigue ne sont pas jaloux et ils prennent tout ce qu'ils peuvent trouver à tout égal.

Une rumeur circule que le vainqueur de l'assaut de demain soir, sera opposé à Jeff Smith, la semaine prochaine, mais Tom Duggan, de la direction de l'Arena Mont-Royal, n'a pas voulu la nier, ni la confirmer.

Le pugiliste italien s'entraîne comme un nègre au gymnase de Sam Shears et s'il est défait demain soir, par Georges Girardin, ce ne sera pas à cause du manque de condition. Delmont est actuellement à son meilleur et il se propose de donner du fil à retordre au Canadien.

Le club juif est du côté de Delmont et ses admirateurs parient qu'il mettra Girardin hors de combat. On dit que Delmont lui-même a risqué une partie de la bourse qu'il recevra qu'il donnera le K. O.

LE RECORD DE BILL BRENNAN

Pour la première fois depuis la bataille de Toledo, le champion du monde des poids-lourds défendra son titre le 14 décembre prochain, au Madison Square Garden, de New-York, contre le boxeur Irlandais, Bill Brennan.

Cette bataille promet d'être très intéressante, car le boxeur qui mettra les gants avec Dempsey, n'est pas le premier venu. Son record est des plus forts et il a déjà plusieurs des meilleurs boxeurs du monde.

Bill Brennan est né dans le comté de Mayo, en Irlande, le 23 juin 1893, et s'est fait remarquer du monde de la boxe en 1914, alors qu'il mit hors de combat Al Goodale, en une ronde. Depuis cette date Brennan a livré 52 combats avec décision, dont 44 se sont terminés par un K. O. et sa faveur. Ce record est aussi remarquable que celui du champion. Des huit autres matches il compte cinq nuls, deux gagnés et il est mis hors de combat une fois.

Sur ses 44 K. O., six se sont terminés à la première ronde : avec Al Goodale, Billy Jones, Jack Cameron, Jim Tomkins, Eli Stanton et Bob Williams. Vingt-huit autres K. O. n'ont pas fait cinq rondes.

La seule défaite est marquée d'un knock-out, effectué par le champion Dempsey, le 23 février 1919, à Milwaukee, à la sixième ronde du seul match qu'il a fait avec son adversaire actuel.

La lecture de son record est très intéressante surtout à cause de ses fameuses batailles avec Battling Levinsky, qui vient de perdre le titre de champion mimoyen, aux mains de Carpenter. Il se battit quatre fois contre l'hebrieu durant une période de moins de trois mois et ces quatre batailles se terminèrent toutes à la douzième ronde, la première et la dernière nûles ; la seconde gagnée et la troisième perdue. Les quatre batailles eurent lieu à Boston, du 2 octobre 1917, au 15 janvier suivant.

Bill Brennan est étranger à Montréal, mais il ne l'est pas à Québec où il a livré trois combats en 1917. Le 13 juillet, il mit hors de combat Horace Jones, en quatre rondes ; le 3 août, il fit subir le même sort à Joe Cox, en trois rondes, et le 6 octobre, il répéta la même chose à Jack Hanley, en deux rondes.

Bill est regardé comme un des boxeurs les mieux en état de faire face au détenteur du titre, mais il serait surprenant que Carpenter change d'adversaire pour son prochain match, pour le titre.

Chez nos clubs de raquetteurs

LE TRAPPEUR.
L'assemblée annuelle du club aura lieu.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Casquette ont tenu lundi soir leur assemblée annuelle. Les membres présents étaient nombreux et enthousiastes. On a tracé les grandes lignes d'un programme qui fait prévoir une saison magnifique aux points de vue sportif et social.

LES NOUVEAUX OFFICIERS.
Président, C. N. Chamberland ; vice-président, Henri LaMarre ; secrétaire-trésorier, A. Despaties ; secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme ; directeurs : Lionel A. Lapointe, Léo Savard, Paul Lavery, Hector Michaud et J. N. Paradis.

LE VETERAN.
La première fête du club "Le Vétéran" aura lieu le 18 décembre, à l'arsenal du 65e Régiment.

LE CASQUETTE.
Les raquetteurs de La Cas

IRLANDE

CORK SOUS LA TERREUR

LES INCENDIAIRES SONT A L'OEUVRE — CEUX QU'ON A VUS ETATENT EN UNIFORME ET MASQUES — DANS UN ASILE D'ALIENES — JOHN MACNEILL EST LIBERE.

Cork, 1 — (S.P.A.) — On respirait hier, l'air odorant du bois brûlé ou calciné dans la ville de Cork. La rue Saint-Patrick, qui est la grande rue de la ville, offre un aspect pittoresque de débris de maisons à moitié détruites par le feu. Depuis vendredi dernier, à chaque nuit, le firmament a été rouge d'un leur d'incendies allumés volontairement et qui ont détruit une douzaine de grosses maisons de commerce, en causant des dommages évalués à un million et demi. On a tenté une seconde fois hier d'incendier l'hôtel de ville qu'une explosion de bombes avait déjà endommagé considérablement. Au moins cinq clubs de Sinn Feiners ont été détruits.

Cette série de conflagrations est venue après que des avertissements eussent été donnés que des représailles auraient lieu si les trois officiers enlevés dernièrement d'un train de Waterfall n'étaient relâchés sans être molestés. Une rumeur non confirmée cependant répand la nouvelle que les cadavres de ces trois officiers ont été découverts dans un champ aux alentours de Waterfall.

EN UNIFORME ET MASQUES

Pendant que les pompiers répondaient à un appel dimanche soir, des individus en uniformes et masques ont tiré sur eux. En conséquence, les pompiers ont craint de s'aventurer plus loin et hier ils ont refusé de se porter au secours d'un club sin finer tant que deux autos blindées remplies de soldats ne fussent venues les accompagner pour leur donner la protection voulue. Les incendiaires se sont servis, en général de bombes et de pétrole pour déclencher les feux signalés ici depuis quatre jours.

On croit que les occupants des maisons ravagées sont des Sinn Feiners. Assez souvent cependant, les flammes se sont propagées aux propriétés voisines. Le bruit des explosions et le crépitements de la fusillade fournissent un sinistre accompagnement à cette vague de conflagrations.

Par suite de ces nuits terribles, les citoyens de Cork sont sur les nerfs. Les affaires sont interrompues; et nombre de personnes n'osent sortir même en plein jour. Plusieurs citoyens ont quitté la ville en quête d'un séjour plus paisible. Ces épreuves prolongées ont fait, suivant les médecins, que le nombre de patients aux asiles d'aliénés a augmenté rapidement et que les maladies de coeur sont également beaucoup plus fréquentes. Les femmes souffrent depuis quelque temps d'une sorte de goître et les enfants ont la danse de Saint-Guy.

Les propriétaires de journaux reconnaissent, en toute sincérité, qu'on les intimide au point que leurs feuilles ne publient maintenant que des comptes rendus creux et insignifiants de ce qui se passe en ces temps de troubles. La panique est si intense chez le peuple que personne n'ose discuter les événements du jour; si parfois quelques-uns se hasardent à le faire, c'est à voix basse.

DES PREUX CHEZ DES FOUS

Ennis, Clare, Irlande, 1er. — (S.P.A.) — Un détachement militaire a pénétré dans l'asile des aliénés de Clare, à proximité de Ennis, hier. Un interné ayant refusé de s'écarter sur leurs ordres a été tué raide, dit-on.

JOHN MACNEILL EST RELACHE

Dublin, 1er. — (S.P.A.) — Le professeur John Macneill, député sinn feiner de Londonderry, et professeur à l'Université Nationale d'Irlande, arrêté au même temps qu'Arthur Griffith, le fondateur du Sinn Fein, a été remis en liberté hier sans réserve. On lui avait d'abord posé des conditions, mais il s'est refusé de les accepter.

D'autres arrestations ont été faites hier. Ainsi James Funge, commis et sujet américain, a été arrêté, ainsi que Martin Ryan, gérant du journal sinn feiner *Young Ireland*. James Burke, qui collaborait au même journal, a lui aussi été privé de sa liberté. Ces trois hommes ont été capturés pendant une descente aux bureaux du journal.

LES DIRES DE DUBLIN CASTLE

On annonce officiellement que les cadavres des quinze cadets de la police auxiliaire tués à Kilmichael dimanche soir, seront transportés à Cork demain et de là conduits en Angleterre à bord d'un contre-torpilleur. L'examen des cadavres a dévoilé que chaque cadet a reçu au moins six balles. Il y a des traces de mutilations, comme si les agresseurs s'étaient servis de marteaux ou de hache.

Le seizième cadet disparu depuis cette attaque n'a pas encore été retrouvé. Le coroner de Dublin a reçu ordre des autorités de ne pas tenir d'enquête pour le moment.

UNE BOMBE EST DECOUVERTE

Newport, Monmouthshire, Angleterre, 1er. — (S.P.A.) — La police a découvert une petite bombe à Marshallfield, place située à quatre milles et demi au sud-ouest de Newport. Une autre machine infernale a été repérée à Rumney, qui est dans la banlieue de Cardiff.

ARRETES A LEUR ARRIVEE

Southampton, 1er. — (S.P.A.) — La police a mis en détention six individus arrivés de New-York sur le vapeur "Aquania". On les regarde comme des "gunmen" engagés par le Sinn Fein.

INSTITUTEUR ASSASSINE

Belfast, 1er déc. — (S.P.A.) — Toute une sensation a été créée dans le comté de Louth, par un double meurtre commis de bonne heure, hier matin. John O. Carroll, maître d'école, et Patrick Tierney, fils d'un fermier d'Andee, ont été tirés de leur lit et mis à mort. On

AU MEXIQUE

LES REFORMES D'OBREGON

LE NOUVEAU PRESIDENT PRETEND SERMENT AUJOURD'HUI. — SON PROGRAMME DE REFORMES CIVILE ET SOCIALE. — LE MEXIQUE NE DEMANDERA PAS SON ADMISSION DANS LA LIGUE DES NATIONS.

Mexico, 1er. (S.P.A.) — Le général Alvaro Obregon, qui doit prêter serment aujourd'hui comme président du Mexique a fait publier un programme de réformes civiles et sociales. Au cours de nombreuses conférences avec le congrès, il a déclaré que les portes du Mexique devaient être ouvertes aux étrangers bien intentionnés, que le Mexique devait protéger le capital étranger, régler ses obligations internationales, en d'autres termes embêter le pas avec les autres nations. Il a déclaré toutefois qu'il ne demanderait pas l'admission du Mexique dans la Ligue des Nations. Comme base de réforme, il dit que le Mexique doit revenir à une manière de vivre normale où les petites ambitions personnelles doivent être submergées.

Il reconnaît que l'éducation des masses est la première chose à considérer et si ses plans sont réalisés les écoles depuis longtemps négligées seront ouvertes et les professeurs qui recevaient des allocations misérables et dans plusieurs cas ne recevaient rien du tout seront payés raisonnablement.

Le nouveau président est né en 1889 dans l'état de Sonora. Il a du gagner son existence dès sa jeunesse. Il est devenu par son travail l'un des plus importants industriels du pays. Il serait très riche. Les révolutions en ont fait un chef militaire dans le nord. A la suite de la révolution récente il a été élu président en septembre dernier, par une écrasante majorité.

Il recut 1,131,751 votes et son plus proche adversaire, Alfredo Dominguez, 47,442. Depuis son élection le général demeure à Mexico. On a demandé de quels ministères se composera le nouveau président. Voici quelques-unes des nominations les plus probables :

Secrétaire d'état et chef du cabinet, Rafael Zubaran Capmany; sous-secrétaire, José Ines Novelo; Secrétaire des Affaires Etrangères, Fernando Iglesias Calderon, ancien sous-secrétaire à Washington; sous-secrétaire, Luis Sanchez Pontón; secrétaire du Trésor, Dr. Cuervo Hilaño, actuellement sous-secrétaire des Affaires Etrangères; sous-secrétaire, Roberto V. Piquel, actuellement commissaire à Washington; Secrétaire de l'Industrie et du Commerce, Alberto Pini; secrétaire de l'Agriculture, Général Amado Aguirre; secrétaire des Communications et des Travaux Publics, Ortiz Rubio; secrétaire de la Guerre, Général Benjamin G. Hill; secrétaire de l'Instruction publique, José Vasconcellos.

LA CAUSE DES PRODUCTEURS DE TABAC

LA COMMISSION DU TARIF EST RENDUE A WINDSOR.

Windsor, 1er. — (S.P.C.) — M. H. Swatman, de Leamington, a plaidé la cause des producteurs de tabac de la région, après des commissaires du tarif. Il a réclamé plus de protection encore contre la concurrence américaine, prétendant qu'il faudrait élever les droits d'entrée du tabac américain de 40 sous à \$1 la livre.

En retour, les producteurs de tabac du pays doubleraient leur rendement; l'an dernier, la région d'Essex a récolté 17,000,000 de livres de tabac, donnant un revenu approximatif de \$8,500,000.

Le maire d'Essex a demandé l'imposition de l'ancien tarif sur les tracteurs manufacturés aux Etats-Unis, tarif que l'on a retranché en 1918, pour tout tracteur évalué à \$1,400 ou moins. Cette mesure a causé, a-t-il dit, la ruine d'une industrie prospère de tracteurs, établie à Essex.

Un fermier du nom de Delbert McLaughlin est venu défendre le plaidoyer du Conseil canadien de l'Agriculture.

Les commissaires sont partis à minuit pour Toronto.

Les Etats-Unis et l'Arménie

Washington, 1er. déc. (S.P.A.) — Le président Wilson, répondant à l'ultimatum du conseil de la Ligue des Nations, a consenti à servir personnellement de médiateur pour aider à mettre un terme à la guerre que l'on livre en ce moment au peuple arménien.

M. Wilson a écrit au président de la Ligue, M. Paul Hinmans, et compte que son offre recevra l'appui moral et diplomatique des principales Puissances. Le président des Etats-Unis dit cependant qu'il n'a pas l'autorisation d'offrir ni de faire servir les forces militaires américaines à soulager l'Arménie et qu'il faudrait la permission du Congrès pour ce faire. Or, ce dernier n'est pas en session, et de plus, le Président ne prévoit pas quelle décision prendraient les députés à ce sujet. Le Président, est prêt à nommer un représentant chargé d'aider à améliorer le sort des Arméniens.

Semenoff arrive à Vladivostok

Tokio, 1er. — (S.P.A.) — Le général Semenoff, leader des forces antibolchévistes de la frontière sino-sibérienne, est arrivé à Vladivostok, escorté par des Japonais. Les dépêches de Vladivostok disent qu'il est ensuite monté à bord d'un transport japonais. Ses troupes, battues par les Bolchéviques, l'ont abandonné en si grand nombre que le chef a été obligé de cesser la lutte contre les armées soviétiques qui menacent la Mongolie.

L'IMMIGRATION

PROTECTION A L'OUVRIER

UN ARRETE MINISTERIEL FEDERAL. PORTE DE \$50 A \$250. LA SOMME QUE TOUT ARTISAN, MECANICIEN, OU JOURNALIER DOIT AVOIR EN POCHES POUR IMMIGRER AU CANADA.

Ottawa, 1er. — (S.P.C.) — Le gouvernement a adopté un arrêté ministériel à l'effet de restreindre l'immigration de certaines classes d'immigrants et d'améliorer ainsi la situation du travail au pays. Le montant requis pour l'admission dans le pays d'un mécanicien, d'un artisan et d'un journalier est porté de \$50 à \$250. Le nouvel arrêté abroge les paragraphes 1 et 3 de l'ancien arrêté relatif à ces classes d'immigrants et en ajoute quatre autres.

Le premier stipule qu'aucun immigrant des classes de mécaniciens, artisans ou journaliers, experts ou non, ne sera admis à débarquer au Canada à moins qu'il ne possède de son propre, un montant d'argent de \$250, en plus de son transport à l'endroit de sa destination au Canada.

Le deuxième paragraphe ajoute que si un immigrant appartenant aux classes citées est accompagné de sa famille, il doit posséder en plus du transport des membres de sa famille à l'endroit de leur destination une autre somme d'argent de \$125, pour chaque membre âgé de 18 ans ou plus et de \$50, pour chaque enfant de cinq ans et moins de 18 ans.

Les nouveaux règlements, viennent en force sur la frontière internationale le quatorzième jour de décembre prochain et, aux ports océaniques le 1er janvier. Ils ne s'appliquent pas aux autres classes d'immigrants que celles spécifiées, ni aux touristes, voyageurs ou Canadiens qui reviennent au Canada.

L'arrêté déclare en commençant qu'il existe un nombre considérable de sans-travail au Canada et que les chances d'emploi ne s'amélioreront probablement pas au cours des prochains mois.

A LA FRONTIERE AMERICAINE New-York, 1er. — (S.P.A.) — M. Isaac Siegel, représentant de New-York au congrès et membre du comité parlementaire de l'immigration, a déclaré dans un communiqué que les lois d'immigration ne sont pas mises en vigueur à la frontière canadienne et ne peuvent l'être tant que l'on n'aura pas renforcé l'effectif des inspecteurs qui ne sont pas assez nombreux.

M. Siegel est de retour d'une tournée d'inspection de la frontière et à Montréal où il a recueilli des renseignements pour son comité. Il dit qu'aux 76 endroits d'entrée entre le Canada et les Etats-Unis il n'y a que 23 médecins pour examiner les immigrants.

Les employés du département de l'immigration sont mécontents de leurs salaires, de leurs longues heures de travail et de leurs conditions déplorables de leurs fonctions et plusieurs donnent leur démission. 12,000,000 de personnes traversent les frontières annuellement. Malgré la loi qui exige que chaque immigrant subisse un examen, il n'y avait qu'un seul médecin à Montréal pour faire l'examen de 700 Italiens qui sont récemment arrivés à cet endroit dans le but d'entrer aux Etats-Unis. Ce médecin a commencé à les examiner le 27 novembre et il est encore occupé à ce travail.

Tous les endroits de détention à la frontière pour les immigrants dirigés vers les Etats-Unis sont contrôlés et administrés par les autorités canadiennes. Les officiers de la police canadienne amènent les immigrants à la frontière pour les remettre aux autorités américaines et dans les deux dernières semaines, 80 autobus se sont échappés.

La police canadienne ne fait aucun obstacle aux Chinois qui désirent quitter le Canada pour les Etats-Unis. Des ordres ont été donnés à la police canadienne de ne pas intervenir vu que chaque Chinois doit payer au Canada \$500 et une taxe pour y demeurer. Il y a actuellement 40,000 Chinois en Canada, a-t-il appris du consul général chinois à Ottawa.

Dimanche dernier trois Chinois qui traversaient clandestinement du Canada aux Etats-Unis ont été capturés et détenus sur cautionnement de \$5,000 en attendant leur procès devant le grand jury.

Des marchands chinois qui arrivaient en Canada en route pour notre pays dans le but d'y faire commerce ont eu à attendre plusieurs semaines à Ottawa et à Toronto avant d'obtenir la permission de se rendre à Washington. De la sorte, plusieurs se sont fatigués et ont décidé d'acheter ailleurs à l'étranger.

La taxe sur les revenus

L'inspecteur des taxes, M. P. McCaffrey, qui a ses bureaux dans l'édifice Shaughnessy, a commencé à envoyer les avis et les comptes relatifs au paiement des taxes sur le revenu. D'ici la fin du mois, tous les comptes auront été envoyés. Ce qui veut dire que plusieurs millions de dollars seront versés dans le Trésor.

On sait que ces comptes doivent être payés dans les trente jours de leur réception. Celui qui sera en retard d'une journée, devra payer une taxe additionnelle de 5 pour cent. De plus, ceux qui n'ont pas fait rapport de leurs revenus le 31 mai dernier, devront payer une amende de 25 pour cent.

L'inspecteur des Taxes a déclaré que ceux qui ont un revenu d'un million de dollars, sont relativement peu nombreux à Montréal. Le nombre des revenus qui sont entre \$40,000 et \$200,000, est assez grand.

Perdus en mer

Paris, 1er (S. P. A.) — Trois chefs communistes français ont été pris part au récent congrès de Moscou, ont péri en mer à leur retour. Ils s'étaient embarqués sur un voilier sur la côte Moutmare, au dire d'une dépêche de Stockholm. Les trois naves sont MM. Vergat, Lepetit et Lefèvre.

Journée des Enfants chez Dupuis, Jeudi

Jeudi sera plus que jamais une journée consacrée aux enfants; comme d'habitude, nous nous spécialiserons ce jour-là dans les marchandises pour garçons et fillettes, mais en plus, notre royaume des jouets leur ouvrira encore plus grandes ses portes, si possible, et ils y trouveront tout ce qui, en cette époque de l'année, fait les délices des tout petits. Emmenez donc vos enfants avec vous jeudi, et profitez de nos bas prix reconnus pour les habiller avant les fêtes et leur procurer quelques-uns de ces jouets dont-ils rêvent.

PALETOTS D'HIVER

PALETOTS d'hiver pour garçons de 9 à 16 ans. Modèle Ulster avec collet convertible et ceinture.

En tweed diagonal brun. Valeur spéciale à **12.50**

En freize brune ou en tweed mélangé brun **15.50**

En tweed carreaux gris ou en tweed mélangé brun **19.50**

COMPLETS pour garçons de 9 à 17 ans. Modèle Norfolk, en tweed mélangé brun, plusieurs modèles. Valeurs de 16.00 à 18.00 **10.95** pour

Au rez-de-chaussée.



NOTRE RAYON DES JOUETS

Le Père Noël est tous les jours à notre rayon des Jouets, de 3 à 4 heures. Petits enfants, êtes-vous venus visiter ce rayon, êtes-vous venus voir le plus beau, le plus grand et le plus varié des assortiments de jouets que vous puissiez admirer ? Si vous n'êtes pas encore venus, ne manquez pas de vous rendre ici demain : vous serez émerveillés et vous ne pourrez vous empêcher de vous écrier, comme tous les autres, que notre rayon des Jouets est véritablement le "Paradis des Enfants".

UNE VENTE DE TRAIENEAUX ET DE SLEIGHS

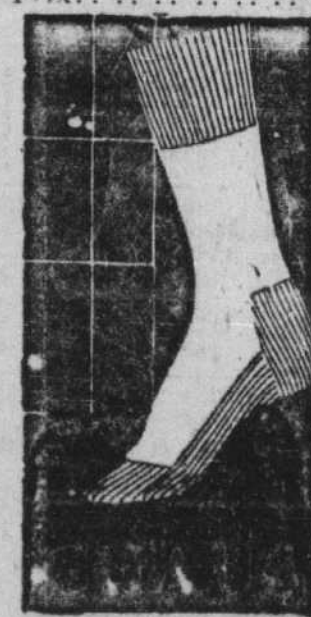
TRAINEAUX fins rouge et naturel, 26 pouces de longueur... **.49**
TRAINEAUX de 33 pouces de longueur... **.98**
PATINS pour voitures Coaster... **2.50**
SLEIGHS flexibles, se conduisant à l'avant, pour fillettes ou garçons, 30 pouces de longueur... **2.19**
TRAINEAUX doubles (Bob Sleigh), en bois très fort... **9.95**
SLEIGHS avec entourage en bois fini naturel, pour bébés... **2.95**
SLEIGHS genre berline en bois fini rouge, patins de bois... **5.95**

Au deuxième.

CHAUSSETTES

CHAUSSETTES en laine pour hommes. Tricot par côtes, bonne pesanture. Couleurs : noir, gris et brun. **.59**

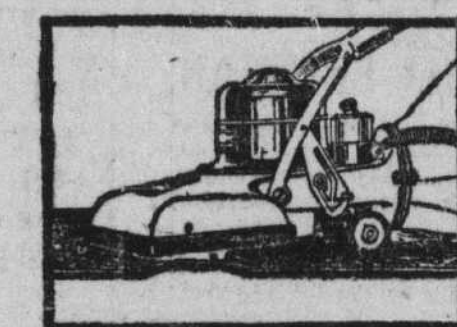
Solde de toutes nos BLOUSES DE NEGLIGÉ pour garçons. Rayures de couleur sur fond blanc, collet à même. Grands pour garçons de 6 à 10 ans. **.69**



CHEMISES DE NUIT en flanellette blanche ou de couleur ou en coton blanc uni ou croisé. Encolures : 14 à 18. Valeurs de 2.00, 2.50, 3.00, pour le prix très spécial de **1.49**

Au rez-de-chaussée.

BALAYEUSE "HOOVER"



BAT, BALAI ET NETTOIE PAR UNE SEULE OPERATION

DES CHEVEUX : la Hoover seule peut les enlever. DE LA POUSSIERE : seule la Hoover aspire les poussières incrustées dans les profondeurs du tapis. DES COULEURS DEFRANCHISEES : faut une Hoover pour redonner aux tapis leur primitive nuance. DES SALETES : comment les aspirer sans une machine à succion ? Toutes les machines à nettoyage par le vide peuvent remplir cette dernière fonction : seule la Hoover peut remplir les trois premières. C'est aussi la plus répandue. Téléphonez pour une démonstration gratuite à votre domicile.

Au deuxième.

Pour Garçonnetts

100 paires de PARDESSUS en cravennette de belle qualité, pour garçonnetts. Modèle à une boucle, rebords en caoutchouc. Pointures : 11 à 13, et 1 à 5. Valeurs de 2.50 et 3.00. Jeu **1.95** di, la paire... Au rez-de-chaussée.

Notre Service Postal

Nous attirons spécialement l'attention des personnes résidant en dehors de Montréal sur l'excellence et l'efficacité de notre

SERVICE POSTAL

Il vous est très facile, grâce à ce service, de profiter des nombreuses aubaines que nous offrons à notre clientèle. Nous publions tous les mois un Bulletin illustré de nos meilleures occasions. Pour recevoir ce Bulletin gratuitement, il suffit de nous faire parvenir votre nom et votre adresse. Ecrivez aujourd'hui. Vous ne tarderez pas à apprécier l'excellence de notre Service Postal.

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

447 à 449 Est, rue Sainte-Catherine